

# **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ALLIER**

---

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 20 AVRIL 2024**



(Trompes du Rallye des Volcans)

Bien merci à nos amis sonneurs. Bonjour à tous.

Je vais commencer évidemment par vous présenter les excuses pour ne pas vous accueillir comme il faudrait dans cette salle. On a été un peu victimes du succès. Il ne faut pas avoir peur de le dire. Il y a beaucoup de monde. Je vous en remercie évidemment. C'est une preuve de l'intérêt que vous portez à la chasse en général et à la Fédération en particulier donc, encore une fois, mille excuses pour ceux qui ne sont pas bien installés mais c'est vrai que l'on ne prévoyait pas autant de monde. C'est, je pense, un record d'affluence. La dernière fois qu'on est venus ici, on avait battu un record d'affluence avec la venue de Willy SCHRAEN. Il y a plus de monde sans Willy SCHRAEN, écoutez c'est très bien.

Voilà, donc, nous allons ouvrir cette Assemblée Générale.

Tous les adhérents territoriaux ont reçu une convocation individuelle par courrier en date du 6 mars 2024. Tous les chasseurs ont été informés par circulaire, par voix de presse (La Montagne le 14 mars 2024) et par information sur le site internet.

Je vous propose la composition du Bureau suivant pour notre Assemblée Générale :

- Monsieur Frédéric AVIGNON, Secrétaire, en l'absence de Laurent REGNAULT
- Monsieur Christian SCHMITT, Trésorier,
- Messieurs Jean Marc MAUME et Richard PORTE, Vice-Présidents,
- et moi-même pour présider cette Assemblée.

Mesdames, Messieurs,

Comme c'est la tradition, nous allons commencer cette AG en rendant hommage aux chasseurs qui nous ont quittés cette année. Je voudrai saluer la mémoire de Monsieur Henri GAUTIER, qui a été le 1<sup>er</sup> Président de l'ACCA de Marcillat en Combraille et qui a été Administrateur Fédéral.

Mesdames, Messieurs, je vous demande de vous lever pour une minute de silence. Merci.

Je vous remercie.

Madame le Préfet m'a envoyé un message hier pour me dire qu'elle devait régler un dossier lié à des élections et qu'elle nous rejoindra avec le Président du Conseil Départemental Claude RIBOULET à 10 h 30.

Je vous propose donc d'entamer notre Assemblée par sa partie statutaire liée au budget et aux cotisations. Je vous présenterai mon rapport moral et d'activités juste après si vous le voulez bien, ce qui me permettra de les remercier tous les deux de vive voix de leurs présences.

Est-ce que des personnes sont CONTRE ? (non). Très bien, je vous remercie. Donc, je vais passer la parole tout de suite au Trésorier, Monsieur Christian SCHMITT, qui va vous faire le rapport financier de votre Fédération.

(Christian SCHMITT, Trésorier)

*Mesdames, Messieurs,*

*Le 16 novembre 2023, conformément à l'article 7 des statuts de notre Fédération, le Conseil Fédéral a arrêté les comptes de l'exercice 2022/2023.*

*Ces comptes, ainsi que les prévisions budgétaires 2024/2025 établies par le Conseil Fédéral le 29 février 2024, se trouvent dans les dossiers d'Assemblée qui vous ont été distribués à l'entrée.*

*Mon propos se divisera donc en trois parties. Tout d'abord la présentation des comptes 2022/2023 arrêtés au 30 juin 2023, ensuite le budget prévisionnel 2024/2025 validé par le Conseil d'Administration et enfin un point succinct sur l'exercice en cours 2023/2024 qui se terminera dans un peu plus de deux mois.*

*Tout d'abord l'arrêt des Comptes du 1<sup>er</sup> Juillet 2022 au 30 Juin 2023.*

*Sur le Fonctionnement :*

*Le budget de fonctionnement 2022/2023 est négatif de 53 740 € alors que nous vous avons proposé l'an dernier un budget prévisionnel déficitaire de 117 550 €.*

*Les charges sur cet exercice ont augmenté de 149 700 € par rapport au budget prévisionnel. Cela s'explique principalement par le fait que de nouveaux projets ont été développés en cours d'exercice avec en face des produits de subventions en conséquence.*

*Les produits sur cet exercice sont supérieurs de 213 506 € par rapport au budget prévisionnel. Cela s'explique principalement par les subventions des projets ALIAE, Agence de l'eau et ECOCONTRIBUTION qui n'avait pas été budgétés à l'époque dans le prévisionnel. Nous pouvons également souligner que la réforme du permis national à 200 € et la politique mis en place par le Conseil, a été favorable à notre Fédération car la gestion de notre structure a permis jusqu'à aujourd'hui de contenir le prix de la validation départementale à 78 € qui est quand même le tarif le plus bas des 12 départements de la région.*

*Les réserves comptables de la Fédération s'élèvent à 3 146 365 € et les réserves de trésorerie à 2 043 934 €. Sans véritable prétention, nous pouvons donc dire que la situation est donc saine, très saine même.*

#### Concernant les Dégâts :

*Le résultat de l'exercice est négatif de 69 325 euros alors que le résultat prévisionnel était de – 187 280 €.*

*Cela s'explique pour les charges, par une plus forte indemnisation de 64 085 € par rapport au prévisionnel qui découle très largement de l'augmentation du prix des denrées agricoles. On constate également un écart entre le prévisionnel et le réalisé pour la ligne comptable frais postaux qui correspond à l'envoi papier des demandes de plan de chasse à tous les détenteurs.*

*Du côté des produits, nous pouvons noter l'encaissement de 122 768 € du plan de résilience décidé par l'Etat pour aider les Fédérations à payer les dégâts consécutivement à l'inflation du prix des denrées liée à la guerre en Ukraine.*

*Les réserves comptables dégâts s'élèvent à 744 388 € et les réserves de Trésorerie à 587 128 €. Je tiens à vous rappeler que le Conseil d'Administration avait décidé de redistribuer une partie des réserves qui s'élevaient à l'époque à plus d'un million d'euros. Cela a été chose faite en injectant de la trésorerie pour faire diminuer le prix des bracelets sangliers. C'est sur trois saisons, 280 000 € (140 000 € la première année puis 2 fois 70 000 €). C'est quelque part un retour direct aux territoires.*

*Voilà pour le budget acté.*

*Maintenant, pour le Prévisionnel du 1<sup>er</sup> Juillet 2024 au 30 Juin 2025*

#### Pour le Fonctionnement :

*Les charges prévisionnelles s'élèvent à 2 337 940 €.*

*Nous avons réajusté dans le prévisionnel les charges de chauffage lié à l'utilisation de la salle de formation actuelle car elle sert beaucoup plus avec les formations décennales, et forcément le coût du chauffage avec la hausse de l'énergie s'en ressent. Les projets qui devraient être mis en place dans le cadre de la CPO AURA sont intégrés à une hauteur de 100 000 €, le contrat de valorisation territoriale a été maintenu à 40 000 € et nous avons ajouté 30 000 € de subvention fédérale pour l'achat de matériel pour les salles de découpe. Alors là, j'anticipe par rapport au discours du Président, du rapport moral du Président. C'est 30 000 €, c'est que l'on a une aide forfaitaire de 50 000 € de la Région, pour l'achat de matériel de découpe auxquels la Fédération de l'allier a abondé de 30 000 €. Ce qui fait une enveloppe de 80 000 € mais le Président vous en parlera tout à l'heure. A cela il faut ajouter le projet mares financé par l'Agence de l'eau à une hauteur de 150 000 € de travaux. Le report de fonds dédiés pour l'ECOCONTRIBUTION devrait s'élever à 152 000 €. La dotation aux amortissements est budgétée à 170 000 € afin d'intégrer le coût de la rénovation de la grange des Sallards, ce que vous avez voté en Assemblée Générale la dernière fois.*

*Les produits prévisionnels du budget de fonctionnement intègrent une cotisation fédérale de 78 euros, le prix de vente de l'assurance RC chasse à 21 € et une baisse du nombre de permis, hélas, nationaux et départementaux de 3 %. Les subventions d'exploitation budgétées car déjà signées avec nos partenaires (l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional) s'élèvent à 570 500 €. La compensation financière de la FNC liée à la réforme est à hauteur de 131 000 €. D'autres éléments d'ordre financier ne sont pas pris en compte dans ce prévisionnel pour des raisons de calendrier. Pourquoi ? Parce que ce n'était pas officialisé à l'époque où le budget a été élaboré. Je parle notamment du Conseil Départemental et là encore, le Président vous en dira quelques mots, tout à l'heure, dans son rapport moral. Donc au total final , pour un résultat prévisionnel de – 86 285 €.*

*Comme vous pouvez le constater, la trésorerie de la Fédération est saine et notre politique de recherche de financements extérieurs a permis l'embauche de personnels et la réalisation de travaux sur différents projets et je tiens, quand même, à le signaler assez fort, sans mettre à contribution les chasseurs.*

*Pour les Dégâts :*

*Pour le budget dégâts, suite aux échanges entre les membres du Conseil, le montant prévisionnel d'indemnisation des dégâts est fixé à 550 000 € auxquels s'ajoutent 60 000 € de frais d'estimateurs afin d'intégrer, encore, un possible montant de dégâts élevé pour la prochaine campagne.*

*En produits, nous souhaitons maintenir le prix du timbre grand gibier à 4 €. Je vous remémore que nous l'avions fait baisser de 14 € à 4 € en 2019 mais dans l'avenir, il faudra peut-être revoir ce montant et quand on revoit, c'est probablement à la hausse. A voir. Cette année la subvention qui nous lie avec l'Etat sur la maîtrise des dégâts nous a permis de provisionner 137 300 € de recettes dans ce budget. Le Conseil a décidé de faire bénéficier de l'entièreté de ce montant aux chasseurs en l'utilisant pour faire diminuer le prix des bracelets sanglier et en diminuant le taux de refacturation aux détenteurs des communes rouges ; communes rouges, c'est plus de 5 000, plus de 10 000 € de dégâts. Vous verrez que malgré le montant important des dégâts provisionné, le prix des bracelets est contenu.*

*Le résultat prévisionnel du budget dégâts est de – 58 618 euros.*

*Aujourd'hui, la trésorerie du compte dégâts départemental est de 587 128 € car nous avons souhaité, comme je vous l'ai rappelé, redistribuer aux chasseurs une partie des réserves qui avaient été cumulées. Nous avons un peu d'avance certes, mais il faut rester prudent.*

*Maintenant quelques informations sur l'exercice en cours qui va se terminer dans deux mois, à peu près, fin Juin.*

*Pour le Fonctionnement :*

*Au titre des produits, nous avons atteint 76 % du montant budgété. Il reste à encaisser les subventions de la Région à hauteur de 43 000 € et de l'ECOCONTRIBUTION pour les travaux que nous avons réalisés sur l'exercice. Au titre des dépenses 72 % sont comptabilisées à ce jour.*

*Les prévisions sont donc dans l'ensemble respectées.*

*Dégâts :*

*Quelques mots sur le budget dégâts 2023/2024 qui est marqué par une campagne d'indemnisation en augmentation par rapport à 2022/2023. Nous avons payé près de 200 000 € en plus de ce qui était budgété, ce qui est dû à l'augmentation du nombre de dossiers de dégâts. Les 171 000 € versés par l'Etat dans le cadre de la convention qui nous lie pour la maîtrise des dégâts de grand gibier va nous permettre d'absorber cet incident qu'il était difficile de prévoir. Dans le budget prévisionnel 2024/2025 nous avons provisionné 550 000 € de dégâts pour être plus sereins.*

*Pour conclure, je crois, nous croyons pouvoir dire que nous affichons une stabilité dans notre gestion qui nous permet d'afficher un prix de la validation du permis de chasser le plus bas de la Région, je vous l'ai déjà dit, tout en permettant la conduite de projets ambitieux. Le seul bémol, et tous les ans c'est pareil et non des moindres, non maîtrisable, les fluctuations des indemnisations de dégâts de gibier. Le système mis en place avec le plan de chasse sanglier nous permet de faire face, pour l'instant ... je dis bien pour l'instant aux montants à déboursier, mais il repose sur la responsabilisation de chacun pour maîtriser les populations de sanglier. Je vais vous le répéter : pour l'instant, car tout système a ses limites. Jusqu'à 600, 650 000 € de dégâts, cela fonctionne. Au-delà, cela risque d'être beaucoup plus compliqué.*

*Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre écoute.*

Merci de ce rapport. Je vais passer la parole à Monsieur Cyril HOCQUETTE, notre Commissaire aux comptes.

(Cyril HOCQUETTE – Commissaire aux comptes)

*Merci Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs.*

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué comme à l'accoutumée l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023 tels qu'ils viennent de vous être présentés par le Trésorier. A ce titre, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent bien une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération Départementales des Chasseurs à la fin de l'exercice au 30 Juin 2023.*

*Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous n'avons, à nouveau, pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et sur les comptes annuels.*

*J'en profite, comme à l'accoutumée, pour remercier et féliciter pour la qualité de leurs travaux qui me permettent d'exprimer cet opinion, Madame Catherine FAVIER, Comptable de la Fédération et Monsieur Gérard FRANCOIS, Expert-Comptable, qui est sûrement ici présent mais que je n'ai pas vu.*

*Merci beaucoup.*

Merci Monsieur Le Commissaire.

Je vais vous proposer maintenant d'approuver les comptes de l'exercice clos 2022-2023. Je vous demande cette approbation à main levée conformément à l'article 11 de nos statuts et à l'article 7 de notre règlement intérieur.

Donc, un budget de fonctionnement arrêté au résultat 2022-2023 de – 53 740,41 € que nous vous proposons d'affecter aux réserves de fonctionnement. Un budget Dégâts arrêté au résultat 2022-2023 de – 69 325,10 € que nous vous proposons d'affecter aux réserves Dégâts.

Mesdames, Messieurs, je vous demande : qui est contre cette approbation des comptes ? Bien, je vous remercie de cette unanimité. Pardon, avant l'unanimité, il faut que je vous demande s'il a des gens qui s'abstiennent, c'est mieux. Et bien là, j'y vais : c'est adopté à l'unanimité et je vous en remercie.

Nous allons maintenant passer, donc, en revue les cotisations fédérales qui normalement s'affichent derrière moi pour la campagne à venir 2024/2025 : avec un Timbre Fédéral à 78 €. Vous voyez les temporaires, le Timbre Grand Gibier qui, comme on vous l'a dit, reste à 4 €.

L'adhésion territoriale qui est au même prix que le timbre fédéral, comme d'habitude, à 78 €.

Donc, je vous demande le vote à main levée sur cette proposition de cotisations. Est-ce qu'il y a des gens qui sont contres ? Est-ce qu'il y a des gens qui s'abstiennent ? Je vous remercie beaucoup.

Passons maintenant aux cotisations Plan de chasse arrêtées par le Conseil Fédéral.

Alors le Plan de chasse Chevreuil 15 € - 25 € pour le Daim - 90 € pour le Cerf dans la zone de gestion qualitative et 45 €, pour le reste du département.

Comme depuis la saison 2006/2007, les cotisations attachées au bracelet de sanglier sont calculées à l'euro près suivant la méthodologie financière habituelle qui intègre la responsabilisation par pays cynégétique. C'est le calcul habituel que l'on fait tous les ans depuis maintenant plus de quinze ans. Vous avez ce tableau tous dans vos dossiers. Donc, vous le voyez, ici à l'écran, vous voyez le prix des bracelets pour la saison 2024/2025. Je pense que dans l'ensemble les prix ont été contenus. Vous le voyez à de rares exceptions faites qui tiennent dans ces cas-là, évidemment, à une augmentation des dégâts qui est importante.

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur, je vous demande aussi le vote à main levée de ces cotisations fédérales et de plan de chasse. Est-ce qu'il y a des gens qui s'opposent à ces cotisations ? Est-ce qu'il y a des gens qui s'abstiennent ? Je vous remercie beaucoup.

Après avoir arrêté les cotisations 2024-2025, je vous demande de bien vouloir approuver les budgets prévisionnels ( pareil, vous les avez dans vos dossiers) établis sur la base de celles-ci et qui vous ont été présentées, tout à l'heure, par Christian SCHMITT, notre Trésorier. Conformément à l'article 7 du règlement intérieur, je vous demande à main levée. Est-ce qu'il y a des gens sont contre le budget prévisionnel que l'on vous a présenté ? Est-ce qu'il y a des gens qui s'abstiennent ? Merci beaucoup.

Je vais maintenant vous donner des informations sur la campagne de chasse. Ce sont les informations sur les dates, pour l'essentiel, d'ouverture et de fermeture 2024/2025. Il n'y a pas de changements notoires sur ces dates de chasse qui sont, à la fois dans vos dossiers et à l'écran, si ce n'est des dispositions nouvelles que sont :

- La chasse est désormais possible en Avril – Mai du sanglier uniquement sur autorisation préfectorale par les détenteurs de plan de chasse

- Les nouvelles modalités pour l'agraineage, mais on y reviendra tout à l'heure dans mon rapport d'activités, je vous donnerai plus de détails là-dessus : il est interdit sur les 11 communes noires (Saint-Léopardin d'Augy, Meaulne-Vitray, Beaulon, Lusigny, Le Brethon, Paray le Frésil, Cérilly, Saligny sur Roudon, Pouzy Mésangy, Autry-Issards et Thiel sur Acolin).
- Pour les autres, les détenteurs souhaitant agrainer doivent, désormais (c'est un décret paru en fin d'année qui nous l'impose), remplir une convention avec la Fédération qui les engage à respecter les nouvelles règles fixées par Décret, à savoir, seulement deux jours par semaine pour agrainer et pas plus de 50 kg par 100 hectares boisés. Les autres dispositions et la période d'agraineage ne changent pas.

Alors cela, c'était quelque chose qui a été souvent demandé en Assemblées Générales et on a cette année, la réponse qui est une réponse positive : nous avons le plaisir de vous annoncer la suppression de l'interdiction de l'utilisation de la 22 Long Rifle dans l'Allier. C'était une interdiction qui datait de loin, qui datait de 1980. Je dois dire que le Chef du Service Départemental nous a aidé, nous a pas mal aidé sur cette question. Je l'en remercie. Donc, cette arme, la 22 Long Rifle pourra, à nouveau, être utilisée pour tirer les ragondins dans le département. Voilà, les principales mesures réglementaires dont je voulais faire part à ce moment.

Je vais vous proposer maintenant de passer à la présentation des vœux et au vote. C'est Georges MERCIER, notre Administrateur, qui va vous les présenter.

(Georges MERCIER – Administrateur fédéral)

*Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs les chasseurs,  
Donc, trois vœux sont parvenus à la Fédération de chasse départementale cette année et soumis à l'approbation du Conseil d'administration.*

*Le premier vœu concerne le tir du chevreuil à la grenaille de plomb ou d'acier transmis par Monsieur Jean Michel SAINT ANDRE de Charmeil. « Vœu tir à plomb du chevreuil. Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier qui se tiendra le samedi 20 Avril 2024 à Vichy, nous souhaitons que soit mis au vote le vœu suivant : « Afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers de la nature et aussi de permettre aux détenteurs du droit de chasse de prélever des animaux dans des conditions optimales de sécurité. Nous demandons qu'il soit permis aux chasseurs de grand gibier du département de l'Allier, dans le cadre du plan de chasse Chevreuil et uniquement en battues organisées (pas d'approche, pas de chasse individuelle) d'avoir la possibilité de tirer avec des cartouches à grenaille de plomb ou d'acier là où le tir à balles présente un réel danger. Cette pratique apporterait plus de sérénité et de sécurité aux chasseurs ainsi qu'aux responsables » ».*

*Cette demande avait déjà fait l'objet d'un vœu similaire lors de l'Assemblée Générale 2023. Ce vœu a alors été soumis au vote de l'Assemblée. L'Assemblée Générale avait clairement rejeté ce vœu à une large majorité : 62 % contre le tir à plomb, 38 % pour. Le respect pour le suffrage que les chasseurs ont exprimé l'an dernier ne permet pas de revenir là-dessus. Le Conseil d'Administration considère qu'on ne peut pas soumettre tous les ans, sans raison nouvelle, un vœu rejeté par l'Assemblée.*

*Dans ces conditions, le Conseil d'Administration, réuni le 3 Avril 2024 à Toulon sur Allier, a décidé à l'unanimité de ne pas soumettre à nouveau ce vœu au vote, conformément à l'article 11, alinéa 93, des Statuts de la Fédération qui prévoit que « la question est soumise au vote de l'Assemblée générale sur décision du Conseil d'Administration ».*

*Le deuxième vœu concerne la mise en place du vote en ligne lors des Assemblées Générales transmis par Monsieur Bertrand ODIN de Lusigny.*

*Je vais vous lire un courrier du 25 Mars 2024 en réponse au courrier du 10 Janvier 2024 à Monsieur ODIN. Maintien de la demande de vœu pour l'Assemblée Générale 2024.*

*« Monsieur le Président, Madame et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,  
J'ai bien pris note de votre réponse du 10 Janvier 2024 et je regrette que votre Conseil d'Administration ne souhaite pas donner un avis favorable à ma proposition d'évolution des modalités de vote en Assemblée Générale.  
Vous évoquez pour seul motif que le vote en ligne conduirait à diminuer le nombre de participants le jour de l'Assemblée Générale limitant ainsi les échanges et notre représentativité devant les institutionnels et les élus. Sachez que voter en ligne et être présent en Assemblée Générale n'est pas du tout antinomique, au contraire cela offre plus de temps pour l'échange et le débat.*

*Depuis 2016, abstraction faite de la période COVID, les différentes Assemblées Générales ont regroupé entre 200 et 400 adhérents sur les 9 000 cotisants du département. Le nombre de voix exprimées (dont les voix territoires) n'a fait que de diminuer : AG 2016 = 3 819 voix, AG 2018 = 2 861 voix, AG 2022 (année d'élection) = 2 465 voix, AG 2023 (????). Force est de constater que l'absence de vos adhérents le jour dit est déjà bien réel...*

*Il existe bien des méthodes pour attirer vos adhérents à participer physiquement à l'Assemblée Générale : communication, relance, intervenants extérieurs, sans oublier la méthode universelle et infaillible qu'est le casse-croûte !*

*Vous justifiez que l'Assemblée Générale doit être un moment d'échanges pour permettre à chacun de s'exprimer. Je partage tout à fait ce point de vue et à ce titre vous avez remarqué que le point 3 de ma demande de vœu : « Un temps de vote sur une période de 5 à 8 jours après la tenue de l'Assemblée Générale » a justement vocation à permettre une présentation des vœux, le développement d'un argumentaire et des échanges avant d'être soumis au suffrage.*

*Je reste convaincu que cette évolution est un moyen efficace pour augmenter significativement la participation aux prochains votes : c'est d'ailleurs le constat que m'ont rapporté les Fédérations de la Haute-Marne, de l'Isère et de l'Aude lorsque je les ai contactées les 28 et 29 Juin 2023.*

*La dématérialisation de la délégation du timbre vote au moment de la validation du permis de chasser que vous proposez ne constituera pas une réponse à la problématique du manque de participation au suffrage. De plus, elle pose la question de la confiance attribuée à un délégataire au moment de la validation du permis : période où les vœux et les listes électorales sont loin d'être connues...*

*Ainsi, je vous renouvelle ma requête de vœu pour l'Assemblée Générale 2024 comme le prévoit l'article 11 des Statuts de notre Fédération.*

*Pour la mise en place du vote en ligne dans les conditions suivantes :*

- 1. Un vote en ligne ouvert à tous les adhérents (titulaire du permis de chasser adhérent à la Fédération et titulaires de droits de chasse)*
- 2. Une inscription au vote ouverte sur une période suffisamment longue (3 semaines minimum et 20 jours avant l'Assemblée Générale)*
- 3. Un temps de vote sur une période de 5 à 8 jours après la tenue de l'Assemblée Générale*
- 4. Une présentation et une communication des vœux, des listes et des différentes mesures soumises au vote au 1<sup>er</sup> jour de l'inscription au scrutin.*

*Vœu présenté en ma qualité d'adhérent titulaire du permis de chasser et représentant sous ce pli de 60 adhérents titulaires du permis de chasser et titulaires de droits de chasse dont vous trouverez la liste en annexe. (En complément des 83 signatures précédemment envoyées via mon courrier du 7 Décembre 2023).*

*Nous espérons que ce vœu sera soumis au vote afin de recueillir l'avis de tous les adhérents.*

*Monsieur le Président, Madame et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, je vous prie de bien vouloir recevoir mes plus respectueuses salutations. »*

*Donc, cette demande, effectivement, avait déjà fait l'objet d'une réponse à M. ODIN qui avait questionné le Président sur le sujet. Dans sa séance du 4 Janvier 2024, le Conseil d'Administration avait en effet fait savoir à M. ODIN qu'il ne souhaitait pas mettre en place cette mesure et pourquoi.*

*Cette idée de vote en ligne, présentée sous le jour séduisant de la simplification, est en réalité pour le Conseil d'Administration une fausse bonne idée.*

*Un mot sur les exemples de Fédérations qui l'ont mise en place. Là, les exemples plaident plutôt contre ce vœu. Nous sommes en contact avec la Haute Marne qui a en effet dématérialisé le vote. En Haute Marne, il n'y a tout simplement plus d'Assemblée Générale. Celle-ci a laissé place à un fichier PDF qui présente le discours du Président que les adhérents téléchargent sur internet. En Isère, département avec lequel nous avons des liens au sein de la FRC, la mise en ligne du vote s'était faite au moment du Covid et a eu pour seul résultat de faire baisser drastiquement le nombre de participants à l'AG sans pouvoir le faire remonter. Moins de 200 participants cette année, dans un département qui compte 6 000 chasseurs de plus que nous c'est-à-dire 15 000 chasseurs. Est-ce vraiment ce que l'on souhaite ?*

*Notre organisation n'est pas archaïque. Elle entend juste maintenir un moment de rencontre entre nous. Et surtout elle permet, une fois par an, d'inviter les décideurs politiques pour leur parler chasse et leur montrer ce que nous faisons. C'est vraiment le cas aujourd'hui. La vie associative comporte quelques contraintes en effet. Venir en AG une fois par an ne paraît pas un effort si insurmontable. En revanche, vouloir influencer sur les décisions importantes de la Fédération depuis son canapé devant un écran ne paraît pas un progrès notoire.*

*C'est donc pour ces raisons que le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité, dans sa séance du 3 Avril 2024, et en vertu de l'article 11, alinéa 93 de nos statuts, de ne pas soumettre cette question au vote de l'Assemblée.*

*Enfin, le troisième vœu qui a été reçu par la Fédération Départementale concerne un vœu sur le changement du seuil d'attribution en Pays de Tronçais pour la saison 2025/2026. Vœu transmis par Monsieur Jean Michel KURACZ de L'Ételon.*

*« Vœu surface plan de chasse.*

*Monsieur le Président Jean Pierre GAILLARD,*

*Par cette présente, je viens vers vous pour faire demande de vœu pour soumettre le Pays de Tronçais à 20 hectares favorables pour un plan de chasse Chevreuil, Cervidés, Sanglier.*

*En effet, actuellement le Pays de Tronçais est soumis à 5 hectares pour le sanglier et 15 hectares pour le chevreuil et le cervidé. Cependant, le reste du département est lui à 20 hectares favorables. Notre ACCA est impactée par cela, nous nous voyons retirer des terres par des chasses privées qui ont le minimum d'hectares et non que de la plaine pour chasser. De ce fait, ces personnes sont en permanence sur notre ACCA. Je vous joins à cette demande une pétition que l'on a menée avec les signatures. En espérant que notre demande retienne votre attention et corresponde par la suite à nos attentes. »*

*Donc le vœu de détenteurs de la commune de l'Ételon propose de remonter le seuil d'attribution de 5 ha à 20 ha sur le pays de Tronçais, comme sur l'ensemble du département, dans un but d'homogénéisation et dans un but de restreindre un morcellement excessif des territoires de chasse. Pour information, sur les territoires inférieurs à 20 ha, il se prélève moins de 7 % du prélèvement total du Pays de Tronçais. Le Conseil d'Administration, réuni le 3 Avril 2024 à Toulon sur Allier, a décidé à l'unanimité de soumettre ce vœu au vote de l'Assemblée Générale.*

Très bien. Donc, je vous propose de passer au vote sur le vœu de changement de seuil pour le Pays de Tronçais et pour pouvoir procéder au vote sur ce vœu, conformément à notre Règlement Intérieur, il nous faut constituer un bureau de dépouillement : nous avons besoin de deux Administrateurs de la Fédération. Je crois que c'est Jean Christophe DODAT et Michel ALBERTETTI qui vont s'y coller et nous avons besoin aussi de deux chasseurs scrutateurs qui voudraient participer à ce dépouillement. Je pense qu'il n'y en a pas pour très, très longtemps donc, s'il y a deux volontaires, cela serait bien. En voilà un. Un autre, un petit effort. Et voilà le deuxième. C'est très bien, je vous remercie beaucoup. Il y aura aussi un personnel administratif qui sera présent au dépouillement, c'est Madame Catherine FAVIER.

Pour voter, vous devez utiliser le bulletin blanc qui mentionne ce vœu et vous rayez la mention inutile, qui ne vous convient pas.

Je vous invite donc, d'ores et déjà, à vous déplacer pour venir voter dans les urnes qui se trouvent au bord de l'estrade. Allons-y.

(Accueil et les honneurs à Madame le Préfet de l'Allier par le Rallye des Volcans)

Bien, Mesdames, Messieurs, nous sommes très heureux d'accueillir Madame le Préfet de l'Allier aujourd'hui, Pascale TRIMBACH, à nos côtés pour les travaux de cette Assemblée Générale. C'est la deuxième fois qu'elle vient et je la remercie infiniment d'être là. Je remercie évidemment le Président du Conseil Départemental, Claude RIBOULET, les Députés, Nicolas RAY et Yannick MONNET qui font faire de cette tribune, une belle tribune. Encore une fois merci et Gérard AUBRET, notre Président ... pardon Gérard, notre Président régional de la FRC et Emmanuel FERRAND, que j'oubliais... j'ai l'impression qu'il fait partie de la maison, donc c'est une erreur. Je vais maintenant passer à la tribune pour vous faire mon rapport d'activités et mon rapport moral.

Donc comme il est d'usage, je vais d'abord remercier les personnalités qui ont bien voulu répondre favorablement à notre invitation :

Donc, Madame le Préfet de l'Allier, Madame Pascale TRIMBACH,  
Monsieur Vincent VALLET, Directeur de Cabinet de Madame le Préfet, qui est là  
Monsieur Jean Marc GIRAUD, Sous-Préfet de Montluçon,  
Monsieur le Directeur des Territoires de l'Allier, M. Nicolas HARDOUIN,  
Monsieur le Sénateur Claude MALHURET,  
Monsieur le Député, et ami Nicolas RAY, cher ami  
Monsieur le Député Yannick MONNET,  
Monsieur le représentant du Président WAUQUIEZ pour la Région, cher Emmanuel FERRAND,  
Monsieur le Président du Conseil départemental, cher Claude RIBOULET,  
Vous comprendrez pourquoi je les appelle « cher », ils sont très chers,  
Monsieur le chef du Service Départemental de l'OFB, François POHU, qui est là  
Monsieur Remi HERAULT, représentant le Directeur régional de l'ONF, Samuel AUTISSIER, qui est ici aussi  
Monsieur le Président de la Fédération Régionale des Chasseurs, Président des chasseurs de la Loire, mon ami Gérard AUBRET, qui est en bout de tribune  
Monsieur le Président de la Fédération des Chasseurs du Cher, mon collègue et ami Jean-Claude COTINEAU que je cherche du regard. Il est là Jean-Claude. Parfait.  
Accompagné de Monsieur Yannick THURET, Trésorier de la Fédération des Chasseurs de la Creuse, représentant la Présidente, Madame Claire THERIOT,  
Monsieur François FRADIN, Directeur de l'association des maires et des Présidents d'intercommunalité, représentant la Présidente, Madame Véronique POUZADOUX  
Monsieur Daniel RONDET, Maire de Coulevre et Président de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais,  
Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture, Patrice BONNIN,

Monsieur Christophe JARDOUX, je ne l'ai pas vu, Président de la FNSEA 03  
Madame Cécile PACAUD, Vice-Présidente du Crédit Agricole Centre France. C'est une première, merci Madame d'être présente.  
Monsieur Jean-Luc BATON, représentant le Président de la Fédération de pêche  
Monsieur Gilles JACQUET, Président de la fédération départementale de la randonnée pédestre  
Monsieur Pierre JABINET, que j'ai vu, représentant le Président Jean-Jacques MIYX, du Syndicat des forestiers privés,  
Monsieur Stéphane DE REILHAC, Président du Syndicat de la propriété rurale  
Monsieur Christophe PIGNOT, Président de Symbiose, une association amie.

Madame, Messieurs,

D'abord un immense merci pour votre présence à nos côtés aujourd'hui qui témoigne de l'importance que vous accordez à la chasse dans ce département rural qu'est l'Allier.

Merci aussi à vous, amis chasseurs, d'être venus en nombre. Il y a un vrai nombre aujourd'hui puisque vous êtes, à peu près tous rentrés dans la salle mais il n'en fallait guère plus. Pour suivre les travaux de cette Assemblée Générale qui est un moment fort de rencontres entre nous et l'occasion de montrer aux acteurs politiques du département qui nous sommes.

Je souhaite remercier également :

Les chasseurs bénévoles, responsables des bacs pour les déchets de venaison

Je souhaite remercier Le Président des louvetiers de l'Allier, Guy BUSSET, que j'ai vu tout à l'heure

Et tous les Présidents d'associations spécialisées et de structures de gestion.

Sans les citer tous, je souhaite présenter les excuses

De Monsieur Michel TOURNAIRE, Sous-préfet de Vichy

De Monsieur Frédéric AGUILERA, maire de Vichy et Vice-président du Conseil Régional

De Messieurs, Pierre André PERISSOL, maire de Moulins, Frédéric LAPORTE, maire de Montluçon, Jean-Marc DUMONT, Président de la com com Bocage bourbonnais

Et enfin, je vous présente les excuses de mon ami Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs, qui serait volontiers revenu à Vichy dont il garde un très bon souvenir, mais il tient, aujourd'hui même, son Assemblée Générale dans le Pas de Calais. Donc, il me demande de vous saluer bien amicalement mais évidemment, il n'est pas là.

Nous avons le plaisir d'accueillir à l'instant le Sénateur MALHURET que je salue. Merci à vous Monsieur le Sénateur.

Mesdames, Messieurs, il me revient donc de vous présenter le Rapport d'activités et le Rapport moral de notre Fédération.

Les dossiers qui sont autant de chantiers ne manquent pas et je commencerai par un point, c'est l'habitude, sur le petit gibier.

L'état des populations de perdrix est toujours aussi préoccupant dans l'Allier, comme d'ailleurs à peu près partout en France. Les causes, elles sont multiples et je ne vais pas vous apprendre quoi que ce soit de nouveau sur le sujet. Et même dans les départements qui, il y a peu encore, abritaient de belles densités d'oiseaux naturels, les populations sont en chute. La perdrix est, en réalité, devenue rarissime à l'état naturel, il faut bien le dire. Subsistent quelques oiseaux dits pudiquement « de reproduction » et, à vrai dire, on ne voit pas comment enrayer ce déclin.

C'est parce qu'il faut agir sans attendre pour que le lièvre ne subisse pas le même sort que la perdrix, que nous avons proposé un nouveau plan de gestion lièvre sur une partie de la zone de Limagne. La Fédération a souhaité reprendre la main sur une espèce qui, elle aussi, connaît beaucoup de difficultés. L'objectif assumé est d'enrayer, autant que possible, et si c'est encore temps, une dynamique de population baissière en agissant, comme avec un plan de chasse, sur une attribution aux 100 hectares. L'attribution définitive sera discutée lors d'une commission d'attribution qui réunira chaque année la Commission Petit Gibier de la Fédération et les chasseurs locaux, un peu à la façon d'un Comité de Pays. Nos comptages doivent aussi être conduits avec beaucoup de sérieux pour en tirer des enseignements solides. J'invite les GIC et les chasseurs à s'engager et s'approprier ce nouvel outil de gestion pour faire des propositions de suivi ou d'expérimentations que la Fédération pourra venir appuyer. Nous ne devons pas avoir de tabous ni de freins de gestion sur le lièvre, et la Fédération viendra en soutien de tous les chasseurs locaux motivés pour tester avec elle de nouvelles pistes. Pour notre part, nous envisageons de mener avec la Fédération de la Loire, donc avec Gérard AUBRET qui est présent ici, un projet ambitieux sur le suivi du lièvre, dans le cadre d'un projet éco-contribution porté par la Fédération Régionale des Chasseurs pour 2025. La Fédération Nationale des Chasseurs reprend la gestion du réseau Lièvre qui était auparavant dévolu à l'OFB et nous nous inscrivons évidemment complètement dans cette démarche.

Le programme fédéral « Lapin » a trouvé sa vitesse de croisière avec 300 lapins repris par an. Notre technicien, Justin PEGUES, fait des reprises là où les populations sont trop importantes et font des dégâts pour les réimplanter sur des territoires qui ont fait l'objet d'une convention entre les chasseurs volontaires pour mettre en place ces garennes

artificielles, et la Fédération. Il s'agit d'opérations simples, relativement faciles à mettre en œuvre, peu coûteuses et très vertueuses. J'avoue que j'ai parfois du mal à comprendre le bien fondé d'opérations de louveterie de destructions de lapins menées par la louveterie quand on pourrait en faire bénéficier les chasseurs. On essaiera de progresser sur ce sujet.

Nous avons encore œuvré pour les formations de construction de nids de pontes pour les canards et nous nous sommes rapprochés d'un établissement de service par le travail (ESAT de Dompierre sur Besbre) pour mettre en fabrication ces nids de ponte que vous pourrez très prochainement expérimenter sur vos plans d'eau. La Fédération mène encore avec succès des baguages bécasses, en lien là avec le club départemental des bécassiers. Depuis que nous avons repris ces baguages, essentiels pour le suivi de ce bel oiseau, notre Technicien a bagué 48 bécasses.

Alors on en vient au grand gibier.

Le Chevreuil, d'abord

Avec un plan de chasse qui frôle les 10 000 chevreuils attribués et un taux de réalisation avoisinant 77 %, soit un prélèvement d'environ 7400 animaux, notre plan de chasse Chevreuil ne cesse de croître. Le chevreuil est bien présent sur tout le département. Avec parfois de belles hardes vues en plaine qui font le bonheur de ceux qui les observent, chasseurs ou non chasseurs. Notre plan de chasse paraît équilibré et calé à un bon niveau. Nous devons rester attentifs à deux écueils en ce qui concerne le chevreuil : de manière très localisée, nous pouvons parfois observer des mortalités anormales et il faut alors adapter notre pression de chasse et tout le monde sait ce que cela veut dire, « lever le pied ». A l'inverse, en surnombre, le chevreuil peut causer des dégâts en milieu forestier et nous nous devons d'y répondre. Sur des massifs qui font l'objet de replantations, le tir d'été à l'approche ou à l'affût doit être favorisé. C'est une chasse dont nous n'avons pas trop l'habitude dans le département mais il faudra qu'on la pousse car c'est très efficace. Notre plan de chasse tient également compte des situations locales, en particulier sur le massif de Tronçais et en Montagne Bourbonnaise où nous attribuons plus de 1100 chevreuils, réalisés à près de 80 %.

Les résultats sont là : nos taux de réalisation sont partout excellents et la chasse à balles blesse peu d'animaux et se pratique sans accident ni même incident notable car nous sommes tous très prudents. Votre Conseil d'Administration se félicite du vote clair par lequel l'Assemblée Générale de 2023 a entériné le tir du chevreuil à balles. Nous n'avons donc pas, vous l'avez compris, souhaité remettre à nouveau le vœu du tir à plomb au vote de l'Assemblée, comme le permet l'article 11 alinéa 93 de nos statuts. L'idée, c'est que l'on ne va pas remettre au vote, chaque année, un sujet sur lequel l'Assemblée Générale s'est déjà exprimée l'année précédente. Cela paraît élémentaire de respecter le suffrage des gens qui ont voté l'an dernier sur ce sujet.

J'en viens au Cerf

Le cerf, cette espèce très emblématique de la forêt n'est présente, dans l'Allier, que sur le massif de Tronçais et sa périphérie immédiate. Partout ailleurs sa présence n'est que sporadique. Les gens de Tronçais sont très attachés à leurs cerfs, comme en témoigne chaque année le succès de l'exposition de trophées que nous organisons avec des bénévoles dont ceux de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier. C'était encore le cas il y a 15 jours à Saint Bonnet de Tronçais où près de 800 personnes sont venus défiler pour admirer les trophées. Nul n'imagine, évidemment, Tronçais sans ces grands animaux.

L'an passé, nous avons souhaité revoir un peu à la baisse le prélèvement des biches et faons dont l'absence devenait évidente pour les habitués de la forêt. Cette année, dans un souci d'apaisement et de partage des données, nous avons avec l'ONF, co-organisé le comptage auquel a participé, d'ailleurs, Madame le Préfet malgré un agenda chargé. Je la remercie encore de nous avoir consacré cette soirée. Pour une première, nous avons montré à l'ONF le sérieux et le professionnalisme dont nous sommes capables. Je remercie, ici, les techniciens qui y ont contribué, et en particulier Stéphanie REMAUD. Cette première mise en commun est importante pour gagner en confiance entre nous et établir avec les forestiers un dialogue constructif.

Je veux ici sincèrement remercier Rémi HERAULT, qui est présent au premier rang ici, responsable chasse à l'ONF, pour avoir su remettre du lien dans notre relation de travail, remercier également Monsieur Samuel AUTISSIER, Directeur Régional de l'agence ONF Berry Bourbonnais, qui a su mettre les moyens et les hommes. Vous le voyez, dans toutes discussions entre partenaires, l'expérience nous apprend que la qualité des hommes avec lesquels on travaille est essentielle. Ça vaut pour l'ONF, avec Rémi HERAULT donc, mais pas seulement. Ça vaut aussi pour le Département, ça vaut pour la Région, ça vaut pour l'Administration, ça vaut à la chasse aussi. Sans cette qualité dans la relation humaine, tout est plus difficile.

Je reviens au cerf. L'évolution de l'indice nocturne marque, cette année, une baisse importante d'animaux : 387 contre 487 l'an dernier. C'est cette évolution constatée qui nous a conduit à proposer un plan de chasse ONF avec 33 attributions de moins que lors de la dernière campagne. Mais au-delà des chiffres, il y a une question de fond qui se pose : y a-t-il trop de cerfs en forêt ? Ça c'est la question que nous posent les forestiers. Nous, les chasseurs, on pose une autre question à l'ONF : est-ce que la population est menacée ? Ça c'est notre version. La question de l'équilibre à trouver entre ces deux questions n'est pas facile à résoudre et il faudra sans doute un peu de temps pour s'appuyer sur des données fiables et partagées. Ce que l'on appelle, d'une manière très technique, des ICE. Evidemment la réponse est cruciale compte tenu des enjeux forestiers mais aussi des enjeux de chasse. On sait maintenant que les

trois canicules subies dans l'Allier, le réchauffement climatique, ont impacté très durement la forêt bourbonnaise qui connaît un dépérissement sans précédent. Ceux qui chassent en forêt le constatent lorsqu'ils lèvent la tête pour regarder, la cime des arbres, les houpriers. Les promeneurs aussi le constatent à la quantité incroyable d'arbres coupés alignés, comme des gisants, le long des allées. Mais évidemment, il faut bien vendre le bois avant qu'il ne perde toute valeur. C'est quelque chose que l'on peut comprendre pour laquelle on partage l'inquiétude avec les forestiers. Plus que jamais donc, tout va être question d'équilibre, le fameux équilibre sylvo cynégétique. Et si la forêt doit bien produire du bois, c'est sa fonction première, elle doit, aussi et en même temps, pouvoir abriter des animaux sauvages. Cet équilibre ne peut pas se faire sous l'unique angle de l'accroissement indéfini des plans de chasse et nous devons donc nous parler, échanger et partager des constats, imaginer aussi des concessions mutuelles. Cher Rémi HERAULT, nous n'avons pas le choix. Voilà pour le cerf.

Chapitre suivant et pas des moindres, le sanglier. Le sanglier et les champs. C'est une fable.

Quelle saison, mes amis ! Quelle saison ! Nous avons connu une campagne sanglier absolument exceptionnelle. Nous y avons pris beaucoup de plaisir tous, les uns les autres, il ne faut pas s'en cacher, parce que la chasse c'est avant tout pour moi et pour vous un moment de plaisir. La chasse du sanglier qui est devenue notre fonds de chasse, un peu comme le lapin a pu l'être après-guerre, cette chasse c'est une chasse magnifique qui n'a pas son pareil pour faire monter l'adrénaline. C'est ce qui en fait le succès. Mais rendez-vous compte : nous avons pulvérisé notre record de prélèvements qui était juste en dessous de 6000 têtes pour réaliser cette année un tableau de plus de 7350 animaux. C'est 1400 sangliers de plus de prélevés à fin Mars. C'est énorme.

Nous avons chassé. Nous avons bien et beaucoup chassé. Avec le succès qu'on sait. Heureusement ! Les chasseurs ont joué le jeu et je vous remercie tous d'avoir joué le jeu car le monde agricole, que je vois très attentif, ici au premier rang, nous avait à l'œil si j'ose dire. C'est que cet animal magique à rapprocher, à lancer, à tirer, à chasser, c'est un animal qui coûte cher, qui coûte très cher, aux chasseurs qui sortent le chéquier et aux agriculteurs qui déplorent les dégâts.

Le sanglier, c'est cette année pour l'Allier une note de 650 000 € et en France, la facture sur le pays c'est 100 millions d'euros payés par les seuls chasseurs ! 100 millions d'euros pour environ 850 000 animaux prélevés : les chiffres deviennent fous et donnent le tournis ! Voilà où on en est.

Au moment de l'instauration de la loi d'indemnisation en 1969, le tableau national était d'environ 50 000 sangliers : il faut se souvenir de cela : en 69, il se tuait 50 000 sangliers en France. Aujourd'hui, le Loir et Cher et le Gard prélèvent à eux deux environ 60 000 animaux. Evidemment la loi d'indemnisation doit être repensée car elle ne répond plus à de tels montants financiers. Plusieurs Fédérations, vous le savez, ne peuvent plus payer et beaucoup d'entre nous voient arriver des difficultés très sérieuses. Donc, je le dis un peu solennellement, en réalité il faut bien le dire, les chasseurs ne sont plus en capacité de pouvoir indemniser. Cela ne va pas durer longtemps.

C'est pourquoi, d'ailleurs, les organisations agricoles et la Fédération Nationale des Chasseurs ont signé un protocole d'accord en Mars 2023 qui engage les chasseurs à une diminution de 20 à 30 % des surfaces endommagées sur 3 ans. En contrepartie, l'Etat nous a accordé une aide, qui n'est pas une aide symbolique, pour une enveloppe totale de 80 millions sur 3 ans également, pour mettre en œuvre une boîte à outils visant à faire baisser les dégâts.

Je veux ici remercier Madame le Préfet et les Services de la DDT pour avoir facilité la mise en place de la convention d'accompagnement qui nous lie dans l'Allier. C'est ainsi que nous avons perçu sans attendre la somme de 170 000 euros que nous avons aussitôt injectée dans la caisse dégâts. Ce billet, très conséquent, vient directement impacter à la baisse le prix de nos bracelets, comme vous l'avez vu.

La boîte à outils élaborée par la FNC a permis à l'Etat de prendre des décrets et des arrêtés qui sont parus en Janvier dernier, tous destinés, bien sûr, à « faciliter » la chasse du sanglier. C'est ce cadre réglementaire qui fixe, désormais, les nouvelles modalités de chasse. Je vais vous citer juste les principales :

- Une des premières mesures, c'est l'abandon des bracelets différenciés jeune/adulte. Différenciation évidemment que l'on peut plus ... qui n'est plus défendable aujourd'hui.
- La possibilité de chasser le sanglier à l'approche et à l'affût en Avril et Mai après déclaration à la DDT ; Si bien qu'en zone de dégâts, le sanglier devient chassable toute l'année.
- La possibilité de le chasser en battue, toujours en Avril-Mai, toujours après déclaration. Cette possibilité n'est toutefois ouverte que sur les seules communes rouges du département. Je vous rappelle qu'il y en a 33 dont 11 dépassent les 10 000 € de dégâts.
- Encore une nouveauté : la possibilité de tirer le sanglier à poste fixe, j'insiste bien sur le « à poste fixe » pendant l'exécution des travaux agricoles.
- Et enfin, les modalités d'agrainage qui ont été revues dans le décret avec désormais l'obligation pour le détenteur qui souhaite agrainer de passer une convention avec la Fédération. L'agrainage est limité à 50 kilos aux 100 hectares par semaine et le décret précise qu'il doit se réaliser sur 2 jours déclarés. L'agrainage se fait toujours de manière linéaire et dispersé à la volée, dans les bois de plus de 20 hectares. La CDCFS a décidé

d'interdire l'agrainage sur les 11 communes noires, celles qui ont plus de 10 000 € de dégâts l'an dernier, afin de tester la mesure.

Mais revenons un peu encore au montant des dégâts de la dernière campagne chez nous : 650 000 €. Surfaces détruites : 391 hectares. Nous approchons de notre record qui était de 680 000 € en 2021. C'est encore une situation tenable et le prix des bracelets, vous l'avez vu, n'explose pas mais il faut désormais être très vigilant pour la chasse en Avril-Mai. Mon message est clair : inutile d'encombrer les campagnes en gilet orange si ce n'est pas nécessaire. Il faut respecter au maximum la période de reproduction et respecter aussi nos concitoyens qui peuvent légitimement souhaiter un répit à cette époque. Il faut peut-être aussi d'ailleurs que nos propres troupes respirent après une saison comme celle-là. Mais en revanche, là où les lots de sangliers sont encore trop importants à cette période, il faut aller prélever ! Allez prélever. Vous vous rendrez service, vous nous rendrez service et c'est autant de dégâts en moins pour la saison prochaine.

Avec une saison de chasse comme celle-là, nos bacs à viscères qui sont déployés désormais sur tout le département, il y en a 72, ont évidemment fonctionné à plein régime. Grâce à l'action des bénévoles qui s'en occupent (que je remercie toutes les fois que j'en parle) le ramassage s'est fait sans incidents notables. Bien sûr il y a toujours de-ci de-là un petit problème avec un chauffeur qui fait du zèle, avec un cadenas détérioré, mais globalement, c'est-à-dire par rapport au nombre total d'enlèvements, (581 enlèvements quand même), on peut affirmer que le ramassage se déroule normalement. Une info : nous avons collecté cette année 147 tonnes de déchets (plus du double de l'an dernier). C'est évidemment énorme et on se demande d'ailleurs aujourd'hui ce que seraient devenus ces déchets, ce que devenaient ces déchets quand on ne les ramassait pas.

Complétant les évolutions réglementaires dont on a déjà parlé, je voudrais revenir aussi sur l'envoi postal des bracelets qu'on a mis en place l'an dernier. Les chasseurs sont, je crois, satisfaits du service. Pour ceux qui sont loin c'est une réelle économie de temps et d'argent. Nous avons pu coopérer avec les GIC Sanglier qui, en redistribuant gratuitement les bracelets à leurs adhérents, se trouvent confortés. Et, évidemment, c'est très bien.

Un sujet de préoccupation : le SIA (système d'information sur les armes). Devant le faible taux de chasseurs ayant déclaré leurs armes en 2023, l'Etat a décidé de prolonger d'un an la mise en conformité. Nous avons désormais jusqu'au 31 Décembre 2024 pour le faire. Mais attention ! Je vous le dis attention ! On a eu une prolongation d'un an, je ne suis pas du tout persuadé que cela dure beaucoup plus après. Je pense au contraire qu'après cette date, la rétention administrative des armes non déclarées, elle n'est pas forcément automatique mais elle devient, à mon avis, possible... Donc, j'insiste : il faut déclarer vos armes, nos armes sur le SIA. Je remercie particulièrement, ici, le Directeur de Cabinet de Madame le Préfet, Monsieur Vincent VALLET, que je vois au premier rang à côté du Sous-Préfet GIRAUD, pour avoir pris la décision rapide d'aider les chasseurs en difficulté avec cette démarche en organisant avec nous des journées durant lesquelles le personnel de la Préfecture se déplace pour assister les chasseurs. C'est très sympa, c'est même plus que sympa. Des fonctionnaires du corps préfectoral sont venus à l'exposition de trophées à Saint Bonnet de Tronçais il y a 15 jours pour aider ceux qui sont en difficulté avec l'informatique. Ils sont encore là apparemment aujourd'hui donc qu'ils soient remerciés et je pense que, sur le SIA d'ailleurs, Madame le Préfet donnera des chiffres plus précis qui font voir, qu'effectivement, les choses fonctionnent bien maintenant.

Une information encore : je vous avais parlé l'an dernier d'une opération « amélioration des salles de découpe », le Trésorier en a fait état dans son rapport, pour qu'elle soit ouverte à tous les détenteurs. On a pris un peu de retard mais les chasseurs seront, je pense, satisfaits de pouvoir acquérir ces matériels à des conditions financières avantageuses. C'est une action initiée par la Région pour une enveloppe d'environ 50 000 € que la Fédération, Christian SCHMITT vous l'a dit, complètera pour aller à 80 000 €. Un catalogue des différents matériels (pesons, rails de découpe, tables inox, scies électriques, palans) sera bientôt disponible et vous pourrez donc passer commande de ces matériels. Le Conseil d'Administration a décidé d'une subvention à 50 %, plafonnée à 600 € par détenteur de plan de chasse. Une petite pose pour aller boire un verre d'eau ; Emmanuel FERRAND me reprend à juste titre car j'aurais effectivement dû dire un verre de Saint Pourçain... Cela va de soi. C'est de l'eau.

Maintenant un point sur les Sallards.

On a deux gros chantiers dans l'année à venir. Celui de la réfection de notre stand de sanglier courant qui est moribond. Il faut le refaire (il y a des photos, voyez c'est en fin de vie). Il faut le refaire pour les chasseurs qui viennent y régler leurs armes, pour les candidats au permis de chasser aussi parce qu'ils passent sur ce site. Il faut que tous puissent tirer en toute sécurité avec un matériel qui fonctionne bien. On ne peut pas se permettre d'avoir des sessions de permis de chasser où d'un seul coup tout le monde se met à trembler parce que le matériel ne répond pas présent. On veut adjoindre à ce sanglier courant un couloir de tir à 100 m, comme l'a fait récemment la Fédération du Cantal. Nous sommes allés dans le Cantal voir ce qu'ils avaient réalisé. On s'est également rendus chez Vouzelaud en Eure et Loir qui a un magnifique site de tir. Et évidemment nous allons nous inspirer de ce que nous avons vu pour essayer

de réaliser une belle installation aux Sallards. Cher Emmanuel FERRAND, nous avons commencé de discuter avec le Vice-Président de la Région, notre ami commun, Philippe MEUNIER, de la possibilité d'intégrer une partie du coût dans la prochaine convention d'objectif (2025-2028) au titre de la Sécurité. Donc, je ne me fais pas trop de soucis, peut être que l'on va arriver à financer une partie de cette installation ce qui serait évidemment très profitable à tous les chasseurs.

L'autre chantier, le gros chantier, qui vient de démarrer, c'est celui de la rénovation de la grange. Voilà, vous voyez, tout est cassé. Rénovation de la grange pour laquelle vous nous aviez donné quitus lors de la dernière AG.

Alors, ce projet n'aurait jamais vu le jour sans le concours de la Région et sans le concours du Conseil Départemental. Donc, je veux ici remercier très chaudement Emmanuel FERRAND qui représente le Président de Région, Laurent WAUQUIEZ, et remercier très chaleureusement le Président du Conseil Départemental, Claude RIBOULET, pour nous avoir intégrés dans le Pacte Allier à hauteur de 250 000 € par structure. Ce n'est pas tout à fait rien.

Mon cher Emmanuel FERRAND. Mais vous, vous êtes un habitué des remerciements des chasseurs. Tous les ans, vous êtes inscrit au tableau d'honneur de la Fédération de chasse. Cette année, c'est Laurent WAUQUIEZ lui-même que j'ai remercié lors de sa venue dans l'Allier pour la signature du Pacte Allier. Il m'a redit combien le dossier chasse dans l'Allier comptait pour lui et combien les retours qu'il avait (j'imagine que vous y êtes pour quelque chose, cher Emmanuel) étaient positifs. Je n'oublie pas dans mes remerciements à la Région, le Vice-Président, mon ami Philippe MEUNIER, qui n'a jamais été avare de ses soutiens, même, même, quand il arrive et que je lui fasse manger des carottes Vichy dont, maintenant, il parle partout.

Merci cher Président Claude RIBOULET. On se connaît finalement peu. Mais il n'a pas fallu beaucoup de temps pour qu'on se comprenne. Vous êtes rapide. Vous êtes rapide à comprendre les projets et vous êtes rapide à y répondre. J'ai beaucoup apprécié de ne pas avoir eu, avec vous, à attendre, à négocier, à tergiverser. On a tapé dans la main quasi le jour où je vous ai parlé de ce projet et vous avez tenu parole. Tout est dit. Je vous ai également vu à l'action en séance plénière du Conseil Départemental défendre le projet de labellisation du Domaine des Sallards en Espace Naturel Sensible et obtenir l'unanimité. Bravo !

Mesdames, Messieurs, je vous demande d'applaudir très fort Emmanuel FERRAND et Claude RIBOULET.

Merci donc pour ce soutien important qui, au-delà de la somme allouée, montre l'intérêt et la confiance que portent la Région et le Département à la chasse. C'est très important pour nous de collaborer avec eux. Cette reconnaissance est je crois le fruit du travail accompli par les chasseurs pour faire de notre Domaine un espace ouvert, harmonieux, exemplaire en matière de maintien de la biodiversité, un lieu stratégique aussi pour y mener des actions d'éducation à la nature qui sont de plus en plus importantes.

Ceux qui sont venus aux Sallards dernièrement ont vu que le chantier avait commencé. Ce sera une belle réhabilitation d'un bâtiment agricole qui en avait besoin. Je vous dis cela parce qu'on a vu apparaître des fissures très dernièrement au-dessus de la porte de notre salle de restauration. Je pense que de toutes façons, on n'aurait pas échappé de mettre un billet dans ce bâtiment. Cette réfection va permettre de mieux accueillir les chasseurs en formation, de mieux accueillir les jeunes au permis de chasser et pourquoi pas, évidemment aussi, d'autres publics non chasseurs, permettant là-aussi de montrer qui nous sommes. L'idée c'est de faire de ce bâtiment la maison de la chasse bourbonnaise qui reflète la richesse de son patrimoine, de son histoire, de sa culture. Je ne désespère pas d'y intéresser le Crédit Agricole à travers sa Fondation. Je vois Madame PACAUD qui me fait déjà signe que c'est bon. Non, non, je plaisante. Ce mécénat pourrait s'avérer très fructueux pourtant Madame PACAUD pour nos deux structures. Nous venons de signer d'ailleurs avec vous très récemment une nouvelle convention qui nous lie pour 3 ans et qui est un bon, très bon départ.

Bruno CARTOUX, notre technicien en charge du dossier Education nature aux Sallards, n'a pas chômé. Nous avons reçu 3 000 enfants aux Sallards pour leur parler de nature. Au-delà des théories vertes et du catéchisme écolo, notre implication dans ce domaine est essentielle. Je l'ai déjà dit, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas laisser le monopole de l'apprentissage de la nature à la seule LPO. C'est beaucoup trop sérieux. Nous devons être en capacité, au contraire, d'offrir aux enfants, aux jeunes, loin de tout esprit d'endoctrinement à la chasse, un lieu où nous pouvons passer le message du respect dû à la nature et aux animaux. Notre pédagogie avec les enfants, elle ne passe pas par la niaiserie animaliste consistant à infantiliser les débats. Non, il s'agit d'apprendre aux enfants à comprendre, à nommer les choses et à s'émerveiller à partir de l'observation attentive de la nature.

Mes amis, transmettre notre passion de la nature, transmettre en réalité ce que nos anciens nous ont transmis voilà ce qui doit aujourd'hui faire notre fierté.

C'est, je crois, ce qu'a bien compris le Président RIBOULET qui, d'ailleurs, fut en son temps lui-même pédagogue, et je me félicite que nous puissions signer avec le Conseil Départemental une convention qui va lier un peu plus nos deux structures en faisant du Domaine un ENS, un Espace Naturel Sensible. Les Sallards vont y gagner en notoriété et le Département y gagne un très beau site, j'allais dire, clés en mains.

Les Sallards, c'est donc aussi une vitrine de ce que nous sommes capables de réaliser en matière de maintien de la biodiversité. Nos étangs, nos mares, nos haies parlent pour nous. C'est une vitrine et c'est aussi un terrain expérimental. Les premiers travaux sur l'arasement des berges des étangs nous avaient tout de suite convaincus. Vous vous souvenez. Les canards eux aussi ont été convaincus, jusqu'aux sternes qui ont fini par nicher chez nous : quelle ironie de l'histoire au moment où elles ont quitté la réserve naturelle pour le Pont Règemortes. Le réseau de mares que nous avons créé ne sert pas qu'aux seules cistudes. Il sert aux bécassines. Les sarcelles s'y plaisent. Tout est affaire de connexions entre réservoirs de biodiversité, vous le comprenez. Ces expérimentations nous ont permis d'engager un important projet mares : nous avons fourni, clés en main, 300 mares à des agriculteurs, à des communes, à des particuliers. Demandez-leur ce qu'ils pensent de notre manière de faire de l'écologie. Amandine POLLET, que je veux citer ici, notre Ingénieure qui est en charge de tous ces dossiers fait un travail absolument remarquable.

On travaille aussi beaucoup sur les haies dont tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître les bienfaits. C'est ainsi qu'avec Symbiose (j'aperçois derrière notre ami, le Président Christian PIGNOT) et Mission Haies, nous sommes devenus un des premiers restaurateurs de linéaires de bouchures, ces haies si typiques de nos paysages. Nous redécouvrons chaque jour qu'il est plus facile d'arracher 1 km que de planter 100 m. Mais, dans l'année qui vient, nous allons pouvoir proposer aux agriculteurs de planter des haies supplémentaires dans le cadre du plan gouvernemental sur la haie. J'insiste un tout petit peu, il y a beaucoup d'argent je crois qui va être déversé pour planter des haies : j'incite tous ceux qui sont ici et qui ont une volonté de planter des haies à se faire connaître et on répondra présent. On plantera avec vous des haies. Avec la Fédération Nationale, on a répondu présent lors de l'opération Sensibilis'haies. On est le département de France qui, dans ce cadre, a le plus planté. C'était une vraie fierté. Il s'agissait de faire des plantations citoyennes avec les enfants ou avec, tout simplement, les gens de la commune. Une cinquantaine de municipalités ont joué le jeu. Je les remercie évidemment. Et pourquoi c'est important, ce genre d'opérations ? C'est important parce que là, tout à coup, (moi, je suis allé sur deux ou trois opérations, j'ai vu) parce ce que là tout à coup avec le Maire ou avec l'institut du village, l'image de la chasse, elle change. On n'est plus les gros bidochons. On est perçus comme des défenseurs de l'environnement. Et c'est à ce prix-là, vous le comprenez bien, que la chasse sera comprise et acceptée.

Je veux d'ailleurs ici remercier particulièrement le Député Nicolas RAY qui nous a envoyé un très beau message, un magnifique message à propos de nos actions environnementales : merci Nicolas pour ton soutien sans faille et constant à notre cause. Je sais que tu es revenu de vacances pour participer à notre AG : c'est très sympa.

Une autre action éco-citoyenne : ça a été l'organisation, le 17 Mars dernier, de la journée « J'aime la nature propre », toujours avec le soutien de la FNC. 38 sites de ramassage : des sociétés de chasse, des communes, des associations de promeneurs, les bateliers de l'Allier, un club de poneys, en tout plus de 1000 personnes qui se prennent par la main pour ramasser les déchets qui défigurent la nature. C'est ça le partage de la nature ! Il n'y en a pas d'autres. Au-delà des mots, le partage de la nature, cela consiste à se prendre la main les uns les autres pour y travailler positivement. Parce ce qu'est ce qui peut mieux nous rassembler que la nature, que le plaisir qu'on prend tous à l'habiter, à partager justement une nature propre ? Bon, une petite ombre au tableau : ce jour-là, moi j'étais à Contigny sur le site de la Réserve naturelle dont la LPO a la gestion et elle a brillé par son absence. Cela n'empêche, il faut que nous soyons présents aux côtés de nos concitoyens sur tous les sujets d'environnement et, évidemment, nous ne devons pas laisser notre place.

Un mot encore sur la Sécurité, sujet sur lequel aussi nous sommes attendus.

Nous n'avons pas eu d'accident ou même d'incident à déplorer dans l'Allier et c'est évidemment très bien. Je vous remercie, vous tous, pour le sérieux avec lequel désormais les battues sont pratiquées. Vous avez tous compris qu'on ne peut pas déroger aux règles de sécurité et qu'on ne doit jamais transiger là-dessus. Je dis bien « jamais » parce que le seul jour où vous transigerez là-dessus, il vous arrivera un pépin. Et il arrivera un pépin à toute la communauté des chasseurs. Au niveau national, c'est le même chiffre que l'an dernier, on déplore 6 accidents mortels. Alors 6 accidents mortels, c'est toujours 6 de trop bien sûr mais 6 accidents mortels, cela fait de la chasse une des activités de plein air les moins accidentogènes. Bien sûr que cette réalité n'empêche pas l'emballement médiatique dès qu'un accident se produit. Les skis sont une arme bien plus dangereuse que les fusils mais les accidents « passent mieux ». Nous, nous n'avons pas le droit à l'erreur.

Vous l'avez compris, la chasse est un coup médiatique potentiellement permanent que nous avons au-dessus de la tête. Parce que le chasseur fait le scoop. Le sujet est bien clivant, bien propice à nous opposer au reste du monde. Et depuis que certains ont abandonné la défense du prolétaire au profit de la cause sacrée de l'animal, nous sommes dans la ligne de mire. Le chasseur est un blanc de plus de 50 ans. Fortuné forcément, réac, il roule dans un gros 4X4 polluant et il vient à la campagne pour se défouler en tirant sur tout ce qui bouge. La réalité est exactement à l'opposé : les chasseurs habitent très majoritairement la campagne, les milieux sociaux s'y entremêlent comme nulle part, les jeunes passent le permis de chasser sans doute comme jamais depuis longtemps et nous n'avons jamais eu autant de femmes dans nos rangs ce qui est évidemment une très bonne chose.

Encore une petite seconde, je vais boire un coup de Saint Pourçain ... Allez, on va arriver au bout, vous allez voir.

Un mot sur la nature.

La nature ! Ce mot magique. Ce mot magique qui met fin à tout débat ou qui l'embrouille, c'est selon. La nature, évidemment c'est forcément vierge, vierge de toute intervention humaine. C'est une nature immuable, éternelle. C'est une zone à protéger par définition ! Quitte à oublier que si elle est remarquable, c'est précisément grâce à ceux qui l'ont façonnée jusqu'à nos jours. Mais ça ne fait rien : il faut mettre sous cloche, il faut interdire, surveiller et punir. C'est ce que nous récitent comme un mantra nos khmers verts. Il faut laisser faire la nature. Ça va bien se passer ! On a vu le résultat ici ou là... je n'aurai pas la cruauté d'évoquer certaines zones protégées et l'état dans lequel elles se trouvent... Oui, c'est que la nature, cela nous est répété tous jours, la nature est à tout le monde ! Oui, oui, la nature est à tout le monde. Un peu ... Elle est à tout le monde quand tout le monde y met du sien, quand on y met du respect. Sinon, la nature, accessoirement, n'est pas à tout le monde. Elle est à 80 % constituée de territoire privé, régi par un Droit de propriété et j'avoue que j'ai de plus en plus de mal avec certaines belles âmes et les associations environnementales qui nous expliquent tous les jours comment faire chez les autres. Heureusement, dans nos campagnes, chaque dimanche, la cohabitation est bien présente, bien vivante. Les gens se parlent. Non, Mesdames, Messieurs, le chasseur n'est pas un problème, il est plutôt la solution.

Non, le chasseur n'est pas un ennemi de la population. Et pour cause, il en fait partie.

Sujet médiatique, la chasse est aussi devenue un enjeu ou un projet politique. Dans une Société qui est devenue très binaire, tout ce qui clive, fracture, devient du miel pour certains. Le parti de Monsieur MELENCHON, un des meilleurs amis du Sénateur MALHURET, qui est présent, et quelques supporters verts en ont fait un fonds de commerce et un prétexte à la conflictualité généralisée. Tous ceux-là partagent le fantasme de tout simplement interdire la pratique de la chasse. D'ailleurs, c'était écrit dans le programme à la présidentielle de 2022, ce n'est pas si loin, je cite : « instaurer des jours sans chasse les week-ends, les jours fériés et durant les vacances scolaires » Autrement dit tuer la chasse. Le programme reprend la plupart des pires théories de l'animalisme qui se répand aujourd'hui comme une drogue douce dans l'opinion. Drogue douce, l'animalisme ... Drogue douce mais méthodes violentes : c'est le cas des anti-chasses qui pratiquent le délit d'entrave jusqu'à en venir aux mains avec nous, avec les défenseurs des arbres qui menacent de mort un élu (oui, oui, ça existe, même pas forcément très loin de nous), avec les lanceurs d'alerte qui agissent dans l'illégalité en s'introduisant partout, avec les végétariens qui vandalisent des boucheries parce qu'ils ne supportent pas l'entrecôte et les barbecues. Tout cela applaudi, encouragé par l'incontournable Madame ROUSSEAU ou le défenseur des puces, l'inénarrable Monsieur CARON. Sérieusement : il faut se souvenir qu'aux dernières élections européennes de 2019, le parti animaliste avait fait 2,16 % des voix. 490 000 personnes avaient alors voté pour un beagle ! Vous vous souvenez le beagle qui était sur l'affiche. 490 000 personnes avaient voté pour un beagle... C'est formidable.

Mes amis, à l'approche des élections européennes, les vents mauvais qui souvent soufflent souvent de Bruxelles semblent s'apaiser un peu. Des signaux faibles mais des signaux, quand même, nous arrivent. Il a suffi que le poney de Madame VON DER LAYEN ait été dévoré par des loups pour qu'on se mette à prendre conscience que des populations de loups trop importantes étaient, évidemment, un problème. Demandez aux chasseurs des Alpes Maritimes, mais chez nous dans notre région, aux chasseurs de l'Isère, de la Drôme, de la Savoie, ce qu'ils en pensent... En France, l'apparition des tracteurs sur les carrefours a montré la profonde crise qui secoue le monde agricole et le monde rural en général. Crise financière, bien sûr, mais pas que, pas seulement. Les agriculteurs ont exprimé un ras le bol qui couve depuis longtemps et que nous partageons pour une bonne part. L'agri bashing est insupportable, l'anti-chasse aussi. Les chasseurs n'ont pas vocation, du tout, à être anti européens par nature, ils le deviennent au gré des diktats de la Commission. L'interdiction à venir du plomb dans les munitions, les procès faits aux chasses traditionnelles, l'imbroglie des zones protégées, des zones humides, l'interdiction de la chasse qu'on sent arriver dans certaines zones Natura 2000 en dépit des engagements qui avaient été pris lors de leurs instaurations, le statut immuable des espèces protégées qui fait que, une fois qu'une espèce est protégée, c'est pour l'éternité, le statut changeant au contraire des migrateurs, des oies, gazées par milliers en Hollande et interdites à la chasse en France, c'est ce mille feuilles d'injonctions parfois contradictoires qui nous blase, qui nous étouffe.

Et je vous le dis, si les agriculteurs ont permis de faire découvrir à l'opinion publique que trop d'écologie tue l'écologie, et bien mes amis, ils ont fait œuvre de salut public.

Vous le voyez, la politique est là. La chasse est devenue un enjeu politique et tous les partis ont une opinion sur le sujet et bien sûr qu'il faut que la chasse parle aux politiques, aux médias, explique, encore et encore. Ce que j'essaie, bien modestement, de faire. Mais je n'oublie pas qu'à la chasse nous mêlons tous les milieux sociaux sans que ce soit un problème, et c'est précisément au contraire notre richesse. Il faut comprendre que le travail des Fédérations a beaucoup changé. Il y a peu encore, nous étions cantonnés aux seules problématiques d'organisation de la chasse, cantonnés, je dirais, à une activité administrative. Notre profil a changé, comme la Société qui nous entoure. Et nous devons nous adapter, c'est à nous de nous adapter et ne pas attendre que l'opinion s'adapte à nous.

Les Fédérations doivent aujourd'hui se positionner sur des sujets beaucoup plus larges et savoir communiquer, expliquer, explorer des voies nouvelles qui parfois peuvent surprendre, je l'avoue, jusque dans nos rangs. Elles doivent s'adapter, inclure des métiers nouveaux et innover, tisser de nouveaux réseaux. Je remercie l'ensemble des personnels

et des élus de notre Fédération pour avoir compris la nécessité du changement et pour leur engagement au service des chasseurs.

A la veille des élections européennes, je me garderai bien, évidemment, bien sûr, de vous dire comment voter le 9 Juin prochain. Ce serait la pire des bêtises et ce serait surtout une insulte à votre capacité de discernement. Mais, je vous le dis solennellement : allez voter ! N'allez pas à la pêche ce jour-là, en tous cas, pas toute la journée ! Je pense qu'hélas, il y aura déjà beaucoup de monde au bord des ruisseaux donc vous, mes amis chasseurs, allez voter. Allez voter parce que votre voix comptera, nos voix compteront.

Je voudrais pour finir vous redonner le cap qu'entend tenir la Fédération pendant cette mandature. On a, avec le Conseil d'Administration que je remercie, trois axes principaux :

Le premier : promouvoir et défendre la chasse. C'est une veille permanente auprès des médias, des politiques, de l'Etat. On doit être présents, actifs dans les réseaux de prise de décision. On doit rencontrer et travailler avec les maires, avec les élus. La chasse doit être expliquée pour être comprise. Je fais confiance aux services de l'Etat dans ce département, en particulier à son premier Représentant, Madame le Préfet, que je remercie pour son excellente compréhension de la problématique chasse. Je fais aussi confiance aux élus qui sont avec nous aujourd'hui pour nous aider à faire mieux accepter la chasse dans l'opinion et à nous défendre si besoin.

Le deuxième objectif consiste à défendre la ruralité. Oui, nous sommes du monde des campagnes et oui, nous en sommes fiers. Il s'agit de défendre la chasse et défendre un mode de vie. Nous partageons le quotidien parfois difficile de ceux qui ont choisi de vivre en campagne. C'est tellement facile de faire le procès de la voiture quand on habite Paris ou Lyon mais c'est tellement difficile de s'en passer quand on habite Lavoine ou Lalizolle. Nos associations de chasse sont souvent les derniers îlots de sociabilité dans nos communes. Nos élus le savent et ont bien compris que sacrifier un pan de ruralité, c'est ouvrir la porte à la désertification encore un peu plus.

Enfin, troisième objectif : préserver la biodiversité. Préserver la biodiversité, c'est sauver ce qui peut l'être en matière d'habitats pour nos espèces, c'est planter des haies, qui est un chantier colossal, c'est créer ou restaurer des mares, c'est protéger les espèces en danger d'extinction, et pas seulement les espèces chassables. Je sais bien que parmi nous, certains s'interrogent sur le bien-fondé de ces actions. Pourquoi s'intéresser à la cistude aujourd'hui, à l'hirondelle demain ? Mais pourquoi ? Parce que l'écologie c'est un sujet devenu trop important pour le laisser dans les mains des seuls écologues auto proclamés. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il faudra « aller au charbon » avec une volonté et une stratégie.

En vous rappelant ces fondamentaux, nous voulons vous dire que nous savons où nous allons. Le Conseil d'Administration a un cap, il a un fil conducteur qui est celui de l'intérêt général. Nous savons où nous voulons mener la chasse bourbonnaise.

Mes amis, encore une fois, soyons fiers de ce que nous sommes, soyons fiers des valeurs de solidarité et de courage que nous portons dans le monde rural, soyons fiers et dignes de chasser. Il faut être fiers parce que la chasse est une des voies qui nous mène au bonheur.

Restons forts, fiers et unis sur l'essentiel comme aujourd'hui !

Vive la chasse ! Vive le Bourbonnais !

Merci. Avant de passer aux interventions des personnalités qui nous ont rejointes, c'est le moment des questions de l'Assemblée. S'il y a des questions, je suis à votre écoute pour essayer d'y répondre.

*Bonjour à tous. Je suis Bertrand ODIN. C'est moi qui ai présenté le vœu pour le vote en ligne. Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Administrateurs, vous n'avez visiblement pas compris ma demande qui est le vote en ligne pour simplifier les démarches et pas la suppression de la tenue d'une Assemblée Générale en physique. Bref, j'ai bien compris que votre seul argument était celui-ci et que simplifier les modalités de vote n'est pas du tout dans votre intérêt. Je note toutefois deux dates données par Monsieur MERCIER : la date du 3 Avril 2024 où votre Conseil d'Administration a refusé ce projet de vote et votre courrier du 5 Avril dans lequel vous annoncez à tous vos adhérents la programmation de trois vœux. Il y a du monde aujourd'hui et c'est une très bonne chose. Mais en toute honnêteté, vous pensez réellement que les chasseurs présents aujourd'hui sont venus pour voter pour un vœu qui concerne le Pays de Tronçais et très clairement moins de 5 % des chasseurs du département ? Non. Ils sont venus pour assister à l'AG comme ils le font tous les ans. Et aussi, pour tenter de gagner des lots ce qui, au passage, est une très bonne idée pour faire venir des adhérents et je vous en félicite.*

*Vous refusez ce projet. Soit. Nous continuerons les travaux nostalgiques de découpage et de collage de timbres vote et continuerons trop souvent de pester contre notre tube de colle que nous retrouverons sec. Je vous remercie.*

Bien. Donc je souhaite à Bertrand ODIN de changer de tube de colle. Ça facilitera les manœuvres l'an prochain. Une fois par an, bon ... Alors, vous avez bien compris, ce que l'on souhaite est la présence de vous tous ici, aujourd'hui. Je pense que c'est notre meilleur argument. On sait que si on dématérialise le vote, du coup d'un seul, on fait plonger l'assistance aux Assemblées Générales. C'est mécanique. C'est ce qui s'est passé en Haute-Marne. En Haute-Marne, ils ont décidé de dématérialiser et maintenant, ils ont un PDF du Président qui dure dix minutes qu'ils vont télécharger

sur internet. Et ils peinent à être 100 à l'Assemblée Générale. En Isère, que Gérard AUBRET et moi-même, c'est un département que l'on connaît bien puisque l'on siège ensemble à la Région : en Isère, ils ne savent plus comment revenir en arrière. Encore une fois, ils ont 6000 chasseurs de plus que dans l'Allier, ils peinent à être 200. Aujourd'hui, on a peiné à faire rentrer les gens dans la salle. C'est quand même un peu différent. Donc, je pense que ce que l'on doit avoir en tête, moi ce que j'ai en tête, ce que le Conseil d'Administration a en tête, c'est de faire venir les gens à cette Assemblée pour parler entre nous et puis aussi, pour montrer à l'Etat, pour montrer à nos Sénateurs, à nos Députés, à nos élus, pour montrer le poids de la chasse dans le département. Ce n'est pas avec un vote en ligne que l'on leur faire voir que l'on est costauds, que l'on est nombreux, que l'on pèse, qu'on est importants. Non. C'est avec notre présence physique, ici, aujourd'hui, une fois par an, une matinée par an. Toute vie associative a quelques contraintes. Voilà, je pense qu'il faut qu'on accepte ces contraintes-là. Moi en tous cas, je continue de défendre ces contraintes-là dans le cadre complètement réglementaire de ce que prévoient, évidemment, nos statuts. Voilà.

(Bertrand ODIN)

*J'ai juste quelques chiffres à vous communiquer parce qu'il faut savoir qu'à chaque Assemblée Générale, il n'y a pas, non plus, systématiquement un vote organisé. C'est le cas. Pour autant, les chasseurs se déplacent. On est à peu près entre 200 et 400 chasseurs. Alors, je vais vous communiquer quand même quelques chiffres : en 2016, il y avait l'élection d'un Conseil d'Administration, il y avait 300 adhérents présents. En 2017, il n'y avait pas de suffrage au programme, donc pas de vote et il y avait 200 adhérents présents. En 2018, il y avait la présence de Monsieur SCHRAEN et un suffrage, il y avait 400 adhérents présents. En 2019, il n'y avait pas de suffrage mais pour autant, il y avait 400 adhérents présents. En 2022, élection du Conseil d'Administration, 400 adhérents présents. En 2023, un suffrage mais que 300 adhérents présents. Donc très clairement, aucune corrélation ne peut être faite entre le fait d'organiser un vote et le fait d'être présent en Assemblée Générale. En conclusion, les chasseurs se déplacent et c'est une très bonne chose et vous avez trouvé une super idée pour les faire encore plus se déplacer cette année et je vous re félicite à nouveau. Merci.*

Ok, je vous propose de passer à une autre question.

*Jean Claude RAVAT, Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier. Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Administrateurs, Mesdames et Messieurs les chasseurs, Messieurs les élus du département, Madame le Préfet. L'article 1 alinéa 12 statuts de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier précise : les associations de chasse spécialisées sont associées aux travaux de l'Assemblée Générale de la Fédération 03. Depuis la création de notre Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier le 2 Avril 2021, nous n'avons été conviés à la moindre réunion des associations cynégétiques ou de la Commission Patrimoine cynégétique. Ainsi, à l'automne, vous avez organisé une réunion des GIC Petit Gibier. Nous n'avons pas été conviés ne serait-ce que pour y assister. Le 14 Octobre, vous avez organisé une deuxième demi-journée Petit Gibier à Buxières les Mines. Nous n'avons pas reçu d'invitation à y participer. Est-ce le fait du hasard si la date cette réunion coïncidait justement avec celle des rencontres Saint Hubert organisée par nos soins et dont nous vous avons informé ? Aussi, cette question : pourquoi cette mise à l'écart de l'Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier ? Il est vrai, Monsieur le Président, que le petit gibier sédentaire a régressé et qu'il a été remplacé par des populations de grands animaux en pleine expansion. Je sais qu'une de vos grandes préoccupations est la gestion des dégâts et surtout les problèmes financiers que cela engendre. Autrefois, la chasse du petit gibier était la chasse reine et je me souviens des ouvertures qui étaient des événements festifs et conviviaux. Ce temps est révolu. Nous sommes passés d'une chasse cueillette à une chasse dont la pratique est basée sur la gestion des populations via les GIC pour des prélèvements raisonnés, les PMA, sur des aménagements des territoires, plantations de haies et sur la réimplantation de gibier naturel. Je tenais donc à vous informer que c'est dans cet esprit et sous l'impulsion de notre association que de nombreux départements ont décidé de relever le défi concernant la réimplantation du petit gibier et de se regrouper au sein d'une Union Nationale des Chasseurs de Petit Gibier. Les échanges d'expérience et les informations que nous avons recensées montrent que dans plusieurs départements, des actions soutenues par les Fédérations Départementales de Chasseurs commencent à porter leurs fruits sur le lapin, le faisan, le lièvre et même sur la perdrix, et même si pour cette dernière, c'est plus difficile. Non, la situation du petit gibier n'est pas désespérée et sans retour ! Non, nous ne baisserons pas les bras pour consolider le petit gibier ! Oui, nous mutualiserons les expériences réussies ! Monsieur le Président, permettez-moi de vous poser la question suivante : notre Fédération Départementale est-elle disposée à soutenir ce mouvement dans le département de l'Allier et à nous aider dans cette démarche ? Nous ne laisserons pas entrainer dans le piège que nous tendent nos adversaires soi-disant écolos à savoir que la chasse ne serait plus un loisir mais ne deviendrait qu'un acte de régulation d'espèces posant un problème. Le chasseur ne serait alors plus convié qu'aux battues administratives pour être remplacé par le lynx (j'en ai bientôt terminé), l'ours et le loup dont nos adversaires sont les ardents défenseurs. Quant au petit gibier qui n'est pas une espèce nuisible mais plutôt un signe de biodiversité de qualité, il n'y aurait plus aucune raison de le chasser. Je vous remercie de votre attention.*

Bien. Je vous remercie de votre brève question. Je vais essayer de faire moins long pour vous répondre. Oui, Monsieur RAVAT, on va aider tous les gens qui souhaitent réellement s'intéresser au petit gibier. Oui ils sont les bienvenus. Je

vous ai vous-même reçu avec le Président PAULHIAC à trois ou quatre reprises à la Fédération. Donc, non, vous n'êtes pas des inconnus mais effectivement on n'a pas que l'Association du petit gibier à mettre en avant quand on parle de petit gibier. Les GIC Petit Gibier ont les a reçus, ont les reçoit. Et on travaille sur le petit gibier autant que possible. Quant aux journées Saint Hubert, je ne sais pas si mon collègue Gérard AUBRET en dira deux mots ... les journées Saint Hubert vont aussi être reprises en mains par le biais de la Fédération Nationale qui souhaite effectivement remettre ça un petit peu en ordre et donc, pas de souci, on sera en soutien de ces opérations-là aussi. Voilà, rapidement parce qu'on a beaucoup d'interventions et je pense qu'il faut que l'on tienne compte de cela.

*Alors Président, je vais être très rapide. Je me présente : je suis Philippe BROSSARD et je voulais répondre à Monsieur OBIN ? Je ne voudrais pas écorcher votre nom. Juste une petite remarque quand même : je pense que c'est très réducteur de penser que les gens, ici présents, ne se sont déplacés que parce qu'il y avait deux lots ou pour la simple raison d'attribution de la surface territoriale. Il y a aussi une question qui m'a personnellement, qui m'a beaucoup touché : cela fait 40 ans que je chasse et voir que l'on pouvait encore aujourd'hui, remettre en cause la pratique du tir à balle du chevreuil ; chevreuil, qui est une espèce noble, qui mérite autre chose qu'une volée de plombs et si je me suis déplacé aujourd'hui, c'est parce que je ne savais pas si la question allait être soumise au vote. Je remercie le bureau d'avoir repoussé cette question. Je pense que c'est quelque chose qui touche à notre image et moi, je vous remercie de la position que vous avez prise. Voilà.*

Merci Monsieur BROSSARD. Oui, de toutes façons, là aussi vous l'avez bien compris, on ne va pas relancer le débat du tout et on va même clore ces questions parce que je veux que nos invités, qui ont fait l'effort de venir, s'expriment mais un mot là-dessus : évidemment, on ne va pas remettre le suffrage de gens, qui ont voté l'an dernier très clairement, en cause tous les ans. C'est impossible. Cela n'existe nulle part ailleurs. Quand on gagne un match, on le gagne. Quand on perd un match, on perd mais on ne le rejoue pas le lendemain ou 8 huit jours après. Non, il est joué. Voilà.

Donc, je vais sans attendre passer la parole à mon ami Gérard AUBRET, Président de la Fédération Régionale des Chasseurs, qui me fait l'amitié de venir nous dire quelques mots.

(Gérard AUBRET – Président de la FRC AURA)

*Merci Jean Pierre,*

*Mesdames et Messieurs, Madame la Préfète, Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés, Monsieur le Conseiller Régional, Messieurs les Conseillers Départementaux, Monsieur le Président du Département, les représentants d'associations et de collectivités, amis chasseurs, amies chasseresses, bonjour.*

*J'ai tracé mon portrait ce matin en venant j'y ai échappé parce que j'ai plus de 50 ans, je suis blanc. J'ai des fois envie de tirer sur ce qui bouge en ville vu ce qui se passe mais par contre, je suis venu en voiture électrique, donc j'ai tout gagné.*

*Chers amis chasseurs, je suis très heureux aujourd'hui dans votre département de voir cette assemblée nombreuse pour l'Assemblée Générale. Moi, qui suis maintenant, un vieux routier de notre vie associative cynégétique, je puis vous assurer que rien ne remplace et rien ne remplacera jamais cette proximité en présentiel avec vous et avec les élus qui nous soutiennent. Nous avons tous vécu la période Covid avec ses interdictions, tous aussi punitifs les uns que les autres, qui nous ont obligés à du télétravail, de la téléchasse ou d'autres artifices numériques qui ont isolé les hommes plus qu'ils ne les ont réunis. Et puis à l'heure où on parle beaucoup de la ruralité et de nos modes de vie dans nos campagnes, combien de nos chasseurs se retrouveraient-ils isolés par exemple d'une Assemblée Générale dématérialisée y compris pour les votes. C'est ce que j'ai appris aujourd'hui. Vous faites, ici, dans l'Allier, Monsieur le Président, Messieurs du Conseil d'Administration, un choix différent d'organisation et c'est tant mieux. Je suis heureux de constater que vous préférez la convivialité à la télé réalité.*

*La première chose sur laquelle je voudrais insister, à l'occasion de cette Assemblée Générale, en tant que Président de la Fédération Régionale, c'est le travail que nous avons élaboré depuis plusieurs années en équipe au sein de cette Fédération Régionale Auvergne Rhône Alpes. Je tiens à remercier ceux de mes collègues élus ou directeurs pour leur énergie déployée parce que notre Fédération, c'est aussi cela un groupe de collaborateurs qui doivent regarder ensemble dans la même direction. Nos activités continuent d'augmenter et de se diversifier ce qui nous obligent à des questions nouvelles de coordination entre nous, de pilotages de projets à résoudre par le CA mais aussi, des questions de fond pour l'organisation de nos associations. L'année 2023 restera marquée une nouvelle fois par la nécessité d'être présents dans de nombreuses instances à des fins de défense de nos intérêts en Auvergne Rhône Alpes. Les attaques récurrentes et violentes contre la chasse ont des répercussions démographiques, économiques et politiques totalement inédites dans notre histoire. Aussi, votre Fédération Régionale s'est mobilisée pour réorganiser son travail et assumer la continuité de ses missions. Par exemples, le dossier du Plan Régional de la Forêt et du Bois, que Jean Pierre connaît bien, la coordination des Fédérations Départementales, la promotion de la chasse, la CPO avec la Région, l'Ecocontribution avec le Ministère, nous ont permis d'éclairer plusieurs sujets d'intérêt majeur. Il nous faut nous mobiliser pour apporter des informations rapides et incontestables sur ces dossiers majeurs. Notre travail au service de l'intérêt général de la chasse en Région reste toujours très apprécié de nos partenaires. J'en veux pour*

preuve leurs retours très positifs. C'est dans ces situations diverses qu'une Fédération prend conscience de l'importance cruciale de ses services, de ses moyens mais également, et c'est tout aussi capital, de son organisation et de sa réactivité en des circonstances variées. Je tiens aussi à renouveler, amis chasseurs, mes très vifs remerciements et je pèse mes mots à mes amis du Conseil d'Administration de l'Allier, de votre département, pour leur soutien dans la gestion d'un mandat régional en charge de toutes les difficultés que nous rencontrons récurrentement au long de l'année. Avec Jean Pierre et Jean Marc, sur certains dossiers autant que je vais avoir de travail, la lourdeur de la tâche m'est facilitée grâce à eux. Merci à toi Jean Pierre pour la pertinence de ton analyse, pour tes conseils avisés en termes de relations apaisées et tu vois de quoi je veux parler, pour ton aide stratégique et tes conseils discrets. Merci à vous deux pour la confiance et la sympathie que vous me témoignez et avec vous, je perçois positivement ma légitimité à être votre Président régional.

La FRC a pu avancer sur tous les dossiers qui font notre quotidien. Nous sommes en négociation avec la Région pour la prochaine convention 2024-2027 sur des sujets scientifiques, techniques ou concernant la sécurité. Nous travaillons aussi sur l'articulation des projets Phare pour chacun des 12 départements répartis sur les 4 années à venir. L'écocontribution demande aussi de notre part réflexions, analyses et arbitrage. N'oublions pas que ces projets sont le reflet de nos compétences et savoirs faire en matière de biodiversité. J'ai, d'autre part, obtenu de la FNC le financement de deux radars à des fins scientifiques pour mieux appréhender les couloirs de migration. Il nous faudra effectivement, chers amis chasseurs, toujours et c'est une nouveauté depuis quelques années, avoir recours à la science comme élément d'approche incontournable pour sauver ce qui peut l'être encore de nos espèces chassables. C'est d'ailleurs pour cette raison que quelques départements, dont le vôtre et le mien, souhaitent ouvrir une vraie réflexion sur nos populations de lièvre. L'état de conservation de cette espèce en relation avec son habitat est une préoccupation de notre Fédération Régionale. Je m'engagerai très prochainement sur ce dossier autant pour l'espèce, elle-même, que pour la mémoire de ce qu'elle a apporté à la chasse française par sa chasse et ses récits, bien avant le sanglier.

Aujourd'hui, dans l'Allier, je souhaitais aussi saluer, cher Jean Pierre, tous les élus qui sont à notre écoute et ont le courage d'afficher clairement leurs convictions à nos côtés en matière d'écologie non punitive. Vous le savez, depuis de nombreuses années, j'ai toujours souhaité un rapprochement entre nos politiques et la chasse. On ne peut pas avancer sur l'avenir de la chasse sans débattre et réfléchir avec ceux qui ont pour mandats de gérer les politiques départementales, régionales et nationales. J'adresserai une mention particulière à vous, Messieurs les Députés et Sénateur qui suivent avec assiduité les propositions de loi farfelues ou provocatrices de la NUPES. Une autre mention particulière, pour les Maires de nos communes rurales car il n'est pas inutile de rappeler que lorsqu'on parle biodiversité et plus généralement d'écologie, c'est bien au niveau des mairies que tous nos dossiers prennent leur source. Merci aussi à votre Département qui est à l'écoute de la Fédération des Chasseurs de l'Allier. Pour les remerciements, je terminerai avec une mention toute particulière, et une fois n'est pas coutume, pour notre Président du Conseil Régional Laurent WAUQUIEZ et pour sa majorité. Pas une seule région, chers amis, je sais de quoi je parle en tant que Vice-Président de la FNC, pas une seule région n'est autant aidée et affichée comme partenaire incontournable qu'ici en Auvergne Rhône Alpes. Que ce soit sur des sujets scientifiques comme le suivi des bécasses, techniques comme les haies et les mares ou encore des efforts pour la sécurité avec des miradors, le confort des chasseurs avec des aides à la rénovation de vos cabanes ou le financement des projets Phare par département, l'aide est conséquente et complètement assumée. A vous les élus régionaux, présents ici aujourd'hui, je vous remercie et vous félicite pour votre courage politique. Transmettez ce message à notre Président.

Rappelons que les élections européennes, et Jean Pierre l'a fait, auront lieu le 9 Juin 2024. Chaque chasseur, bien entendu propriétaire de sa voix, et Jean Pierre tu l'as dit, doit prendre en considération que de nombreux dossiers liés et impactant plus ou moins la chasse et nos modes de vie ruraux sont liés à l'Europe, ses directives et ses textes. Je suis, et je tiens à faire une mise au point, régulièrement interpellé sur mon absence en tant que Vice-Président de la FNC, ami de Willy SCHRAEN, sur ma place à ses côtés dans la liste d'Alliance Rurale. A cela, je vais répondre très simplement et je clôturerai le débat là-dessus que j'ai une règle de conduite et de loyauté, que m'a enseignée ma maman, qui s'appelle fidélité et engagement envers ceux qui nous défendent ici dans ce département et dans cette belle région.

Je voudrais vous brosser quelques points de politique nationale. S'agissant des dégâts de grand gibier, 2023, et Jean Pierre l'a redit, a été l'année des concrétisations avec une signature importante : cet accord avec le monde agricole sur le protocole d'accompagnement de l'Etat. Sur le plan comptable, l'année 2023 a été marquée par la mission de la Cour des Comptes auprès de la Fédération Nationale dont le rapport d'audit a été rendu public le 13 Juillet 2023. Il s'agissait, bien évidemment, d'une mission instrumentalisée par les associations de protection de la nature qui concernait l'écocontribution et donc, toutes nos Fédérations Départementales et Régionales avec le souhait évident de pointer quelques anomalies. Ces anomalies fortement attendues par nos contradicteurs, se sont révélées à la dimension de la résonnance médiatique du rapport c'est-à-dire rien. L'étude économique et environnementale de la FNC repose sur cinq enquêtes conduites de Février à Juin 2023. Les chasseurs ayant répondu en grand nombre. Ces taux exceptionnels de mobilisation permettent de disposer de données économiques et sociologiques de très grande qualité et à nous de nous en servir dans nos analyses. Sur la gestion des examens du permis de chasser, que ce soit sur le logiciel ou la gestion des candidats, l'OFB a accepté de tester une expérimentation pour organiser des examens le samedi dans certains départements. En outre, je me suis mobilisé à titre personnel pour obtenir que les Fédérations

de chasse, dans un avenir proche, gèrent l'entièreté des modalités d'inscription à l'examen. On y gagnera en souplesse et en réactivité de façon à remplir toutes nos sessions et en augmenter le nombre. Je ne reviendrai pas sur la sécurité : l'année 2023 avait débuté, vous vous en souvenez, sur les chapeaux de roue avec une bataille contre la Secrétaire d'Etat de l'époque, Bérangère COUILLARD, l'enjeu principal étant la chasse du dimanche et merci aux Députés et aux Sénateurs d'avoir fait ce qu'il fallait sur ce sujet. Sur les ACCA, Jean Pierre, nous avons eu la confirmation de la légalité de leur régime par le Conseil d'Etat le 23 Mars. Il a donc été mis un terme définitif aux tentatives des propriétaires privés de disloquer des territoires par le biais d'oppositions collectives. Sur le plan forestier, il est important de signaler la signature d'une convention entre la Fédération Nationale et l'ONF. Les termes de cette convention devraient être publiés d'ici peu. Sachez par exemple que la mise en place d'ICE et leur reconnaissance par les forestiers y est clairement formalisée. Un petit mot sur le Saint Hubert, j'ai été interpellé là-dessus. Le Saint Hubert, ma position est très claire : nous avons remis un groupe de travail en place au niveau de la FNC de façon à revoir complètement la copie de cette organisation qui avait été dévoyée, qui n'était plus qu'un concours entre professionnels ce qui ne nous convenait pas du tout.

Enfin, chers amis, cher Jean Pierre, je ne voudrais pas terminer, Madame la Préfète, cette liste de nos travaux nationaux sans vous parler pendant deux minutes de ce carnivore sauvage qui hante les territoires de notre région, qui arrive dans l'Allier, et qui hante les territoires autant que les cerveaux de France Nature Environnement, de la LPO ou de l'Association Ferus. A la différence près, c'est qu'il est la réalité, pour nous, sur les territoires et qu'il est un rêve pour les autres. Depuis Juillet 2022, le dossier du loup m'a été confié par le Président Willy SCHRAEN et je ne vous cachez pas que le plaisir de la confiance accordée s'estompe souvent devant la complexité de la situation que j'ai découverte. Avec dans le même temps le constat que presque rien n'avait été fait sur ce dossier depuis 10 ans si ce n'est de pratiquer la politique de la chaise vide, se mettre à dos le Ministère et le Préfet de Région ou encore, penser à servir ses propres intérêts en tirant à boulet rouge sur l'Office Français de la Biodiversité. Pour ma part, je m'attache à faire en sorte que, dans le cadre réglementaire de la protection de l'espèce, les tirs de renforcement évoluent rapidement vers des tirs de prélèvement, que les modalités de tir soient simplifiées, que des chasseurs puissent intégrer avec un statut particulier le corps des louvetiers avec des moyens techniques et des aides financières, que la reprise du programme Prédateur – Proie redémarre sous la forme d'une étude spécifiquement dédiée à la prédation du loup sur la faune sauvage. Et enfin, que nous chasseurs, nous retrouvions notre place légitime dans ces démarches très administratives. Même si ce dossier m'a occasionné des heures de réunion, de travaux divers, des centaines de kilomètres parcourus, des situations très conflictuelles, jamais je n'abandonnerai la défense de nos éleveurs et de leurs troupeaux, ni celle de nos chasseurs et de vos cheptels de grand gibier.

En conclusion, chers amis, je tiens à vous mettre en garde et à lutter contre cette perception nouvelle de la chasse qui arrive, transmise par les politiques vertes et transpartisanes. Celle de cette nouvelle vague des courants animalistes ou végans qui rejettent toute forme d'utilisation des animaux par les humains. Il faut vous persuader, au contraire, que le fait de chasser nous conduit à devenir des acteurs du grand jeu de la nature. C'est bien au cœur de cette ruralité à laquelle nous sommes tous tant attachés que vous devez être fiers de votre passion et fiers d'être chasseurs. Merci à vous.

Merci Gérard. La parole à Patrice BONNIN.

(Patrice BONNIN – Président de la Chambre d'Agriculture)

Merci Jean Pierre de cette invitation. Madame le Préfet, Monsieur le Sénateur, cher Claude, Messieurs les Députés, cher Nicolas et Yannick MONNET, cher Emmanuel FERRAND, Conseiller Régional, cher Claude RIBOULET du Département.

Alors, je n'ai peut-être pas le rôle le plus facile en tant que Président de Chambre et en tant que représentant de la profession agricole. J'ai écouté, tout à l'heure dans le discours de Jean Pierre, les remerciements pour leurs soutiens financiers de la Région et du Département et on peut tous s'en féliciter, bien sûr, il n'y a aucun souci. Et moi, je suis un peu le vilain canard et ne me tirer pas dessus parce que nous, on est là pour vous prendre de l'argent, entre guillemets, si on fait une image à travers les indemnités de dégâts de sanglier. Outre cette boutade, c'est aussi un moment donné remercier l'ensemble des chasseurs sur l'augmentation des prélèvements de sanglier sur notre territoire du département et je sais que c'est aussi une généralité globale sur l'ensemble de la France. On a un souci, aujourd'hui, avec les sangliers, de surpopulation pour certains secteurs. Faisons attention que dans l'Allier, ce ne soit pas le cas, même, et on évoquera rapidement ce petit sujet sur certains secteurs où il y a une grande tension. Dans le département de l'Allier, globalement, les dégâts sont acceptables sur une grande partie du territoire mais on a quelques points : on appellera cela des points noirs, des points mal chassés, des points non chassés et des points de chasse différente de celle que je voudrais défendre et des chasses commerciales qui font que cela nous perturbe. Nous avons été obligés, avec Jean Pierre, à un moment donné et l'ensemble des agriculteurs de certains secteurs (je ne citerais pas mais vous savez tous de quoi je parle) d'être obligés de demander des battues administratives régulières parce qu'il y avait des choses qui n'étaient plus acceptables, parce qu'il y a des choses qui ne sont pas acceptables. Donc, Madame le Préfet et ses services ont tout fait pour mettre en œuvre ces battues administratives même si des fois, on a pas eu les résultats escomptés. Il y a et il y aura un débat continu à avoir. Il y a une pression à avoir sur

*certains secteurs pour que les dégâts soient des dégâts acceptables. Nous ne pouvons pas accepter des parcelles entières de 80 hectares détruites à 100 %. C'est le cas autour d'une certaine forêt emblématique de notre département. Cette situation ne peut pas durer. Il faut une régulation intelligente sur ce territoire là et il y en a d'autres, il y a deux, trois autres petits points à réguler sur ces secteurs. Nous n'accepterons pas, la profession agricole non plus, d'avoir de la pression, d'avoir des menaces et j'ai mon collègue en face de moi, Geoffrey RIVAUX, qui s'occupe du dossier Chasse à la Chambre d'Agriculture, qui subit des pressions et des menaces parce que nous avons demandé des battues administratives sur certains secteurs et où des gens pensent qu'ils sont au-dessus de toutes les lois et qu'ils ont le droit de faire ce qu'ils veulent sur un territoire. Ce n'est pas comme cela et j'ai apprécié le discours de Jean Pierre, où les zones rurales, elles appartiennent aux gens qui vivent sur ces territoires et on est là pour vivre ensemble et bien vivre ensemble. La ruralité, c'est de droit de la propriété, c'est le droit des gens qui y vivent tous les jours, qui exploitent, nous agriculteurs, vous qui chassez. Cela fait partie des loisirs et il y a bien souvent des agriculteurs qui sont chasseurs et j'en connais beaucoup sur mon territoire. Je suis local de l'étape puisque j'habite à moins de dix minutes d'ici. Donc je sais de quoi je parle sur la chasse, je connais bien. Je ne suis pas un chasseur, loin de là mais mes enfants chassent. Il y a la cabane, leur cabane de chasse est bien sur mon exploitation donc, je sais de quoi je parle. Et quand les chasseurs font le travail sur les territoires, tout se passe bien. Tout se passe très bien et c'est ça que l'on veut continuer de défendre. Elle est loin l'époque où avec Jean Pierre, on se titillait parce que la vision du sanglier gibier ou le sanglier nuisible, et bien on n'en est plus là, on a passé cette étape-là, on est plutôt sur un travail de construction. Il faut que l'on continue et il faut qu'on lutte sur ces points noirs qui nous embête, qui nous perturbe la vie et qui perturbent la vie de tout le monde. Et quand on voit les montants des dégâts, on ne peut pas continuer d'accepter ça. Il faut réguler cette population intelligemment bien sûr. Je ne parle pas de la faire disparaître, ce n'est pas du tout le débat aujourd'hui mais il faut réguler pour que l'on ait des situations acceptables sur nos territoires pour les agriculteurs, pour les chasseurs et pour tout le monde.*

*Merci Jean Pierre de cette invitation. Je ne vais pas être plus long parce que j'ai la liste de tous ceux qui doivent intervenir. Je pense que s'il y a un intérêt, c'est d'échanger autour d'un verre tout à l'heure. Merci Jean Pierre pour cette invitation.*

Merci à toi Patrice. Cher Claude RIBOULET, si vous voulez bien.

(Claude RIBOULET – Président du Conseil Départemental)

*Monsieur le Président GAILLARD, Jean Pierre, vous avez parfaitement salué tout le monde en respectant le protocole tout à l'heure alors avec la bienveillance de Madame le Préfet, je vais faire l'économie des salutations officielles, ce qui nous fera gagner quelques minutes.*

*L'accueil, tout à l'heure, au son du cor était particulièrement saisissant. C'est un instrument qui, dans la tradition, annonce la ou les révélations. Vous en avez parlé cher Président GAILLARD : je vais effectivement formaliser officiellement quelques annonces. J'espère qu'elles seront appréciées ce qui éviterait que le cor ne sonne de nouveau mais, cette fois-ci, pour annoncer la curée ce qui serait fâcheux en tous cas, pour nous.*

*Président, effectivement, vous l'avez dit : notre rencontre est assez récente parce que mes fonctions de Président Départemental le sont aussi mais vous avez raison, immédiatement, les relations ont été simples, fluides et je me permets de le dire, d'une certaine façon, aussi complices, y compris parfois dans la légèreté de la plaisanterie. J'ai eu l'occasion, la première fois où l'on s'est vus, de partager avec vous ce qui marque aussi mon histoire personnelle : une enfance où j'ai passé quelques longues vacances en Montagne Bourbonnaise chez mes grands-parents, où effectivement, je vous disais quand on a vécu dans ce contexte-là, la question de la chasse n'est pas une question parce que la chasse, comme la pêche, cela fait juste partie des coutumes, des usages, des us que moi, j'ai connu, quand j'étais petit, au début des années 80, en Montagne Bourbonnaise, avec mes grands-parents, mes cousins, quelle que fut la légalité absolue de toutes les pratiques de l'époque mais il y a prescription. Et je me permets de le dire, Président, les projets que vous m'avez présentés d'entrée de jeu, quand vous m'avez accueilli au Domaine des Sallards, en fait à la vérité, ont devancé un certain nombre de priorités que le Conseil Départemental s'est donné. Ses priorités étant en particulier de vouloir travailler sur le fond de l'attractivité de notre département de l'Allier Bourbonnais et de ce qui constitue ces patrimoines au sens large et qui sont des atouts solides, j'y reviendrai. Et j'en profite pour saluer aussi le travail de votre Directeur et de l'ensemble des équipes parce qu'ils sont les interlocuteurs du quotidien des services du Conseil Départemental de l'Allier et je sais que les relations entre eux, sont des relations faciles, efficaces et je les en remercie.*

*Alors Président, un petit clin d'œil pour vous. Vous le savez, nous ne sommes pas de ceux qui ne veulent qu'arrêter la chasse la première sauf quand il s'agit de passer de la chasse à la fête. Ce qui est une plaisanterie, vous lui demanderez, il vous expliquera le décryptage des deux contrepèteries et vous avez raison, quand on est attaqués, ce qui le cas des chasseurs, ce qui est le cas des agriculteurs, cher Président Patrice BONNIN, ce qui est le cas aussi des pêcheurs : l'Assemblée départementale avait lieu à Commentry, les Commentriens qui étaient là il y a quelques semaines où je découvre avec stupéfaction le nom d'une association qui, désormais, veut empêcher la pêche au vif au nom de la souffrance animale. Et je disais aux pêcheurs, ce jour-là : mais méfiez-vous, dans quatre matins, les mêmes vous demanderont d'arrêter de mettre des timas sur les hameçons ou alors, peut-être, les accrocher avec des*

élastiques pour éviter la souffrance du tima quand on l'hameçonne. Enfin, on est dans un monde qui est devenu, totalement, fou. Enfin, bon c'est comme cela malheureusement. Et vous avez raison, disais-je, quand on est attaqué, la meilleure façon de se défendre, c'est en fait de valoriser tout ce que vous faites. Et de ne pas être dans la contre-attaque brutale simple mais de promouvoir, de dire, de redire sans cesse ce que vous faites et ce que vous faites de bon et de bien. Je profite, donc, de ma prise de parole vraiment pour vous remercier. Vous remerciez du travail en commun qui est fait avec le Conseil Départemental et ce travail, il est fait, évidemment, à l'échelle de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier, mais permettez-moi de vous le dire, parce que parfois vous ne vous en rendez pas forcément compte, individuellement les uns et les autres, ce travail, chaque chasseur le fait dans cette pratique de passion qui est la sienne. Pourquoi ? Parce qu'il y a deux grandes thématiques de ce que nous faisons ensemble, le Conseil Départemental et les chasseurs. La première thématique, je le disais, c'est cette ambition que nous avons pour notre territoire. Une ambition d'attractivité, une ambition qui doit passer par la fierté. Une ambition qui doit passer par la promotion de ce que sont nos patrimoines et nos patrimoines, ils sont évidemment bâtis mais ils sont aussi naturels et ils sont surtout vivants. Et vous chasseurs, vous êtes des acteurs de l'espace naturel. Vous chasseurs, vous êtes des acteurs d'une activité qui est aussi du lien social et qui est aussi de l'animation. Et c'est à ce titre que ce sont des patrimoines vivants que les pratiques et les passions qui sont les vôtres.

Et puis, nous avons aussi des sujets plus techniques que nous partageons dans des partenariats, souvent aussi, avec l'Etat et j'en évoquerai quelques-uns. Dans une des compétences qui est propre aux Conseils Départementaux, c'est que l'on appelle les activités physiques de pleine nature. C'est une compétence obligatoire des Départements. Le problème, c'est que ces activités physiques de pleine nature, il faut en concilier l'ensemble des usages et des usagers. Et que l'on ne peut pas partout chasser, faire du moto-cross, du quad, de la rando pédestre, à cheval, du VTT etc. Toutes les pratiques ont leur droit de place mais toutes, partout en même temps, cela devient un peu compliqué. Et si on n'a pas des interlocuteurs, si on n'a pas des personnes qui sont respectueuses des autres pratiques dites de pleine nature, cela devient le bazar absolu. Et donc, cette compétence du Département, vous participez à permettre qu'elle s'exerce bien et que la pleine nature, qui nous est si chère, soit une pleine nature qui soit aussi partagée par les uns, par les autres, dont vous, parce que les usages sont conciliés.

Demain, le Département a un projet qui va se dérouler celui de la constitution (c'est un projet qui est très cher au Président WAUQUIEZ) de la Via Allier. Et évidemment que quand ce projet va avancer, cela ne pourra pas se faire tout seul sans une discussion, peut-être même, séquence de territoires par séquence de territoires avec les chasseurs comme avec les pêcheurs. Parce que cette Via Allier doit pouvoir se réaliser et elle doit pouvoir aussi trouver sa place sans que cela ne nuise à personne et permettant que chacun y trouve son compte.

Dans les compétences du Département, il y a évidemment plus de 5200 kilomètres de réseau routier départemental et c'est quelque chose qui est bien évidemment partagé avec l'Etat que la sécurité des usagers afin d'éviter les collisions routières et vous êtes un partenaire précieux pas simplement pour la régulation.

Dans les compétences du Département, il y a aussi une dimension qui relève de la prévention sanitaire et on a eu l'occasion d'y travailler ensemble, Président, en particulier sur les zoonoses. Oui, vous êtes d'une certaine façon aussi, Fédération et chaque chasseur, une sorte de vigile en tout cas de veille des risques sanitaires et je pense singulièrement à la maladie d'Aujeszky. Pour faire un autre clin d'œil, rilette parfois vient un peu trop froter du groin du côté d'autres cochons qu'on élève en plein air, il faudrait qu'elle leur file la chtouille. Et a priori, quand on est dans un département où le porc fermier d'Auvergne a eu cette année, au concours général du Salon International de l'Agriculture, la médaille d'or. Et donc la maladie d'Aujeszky, c'est de la prévention sanitaire mais, c'est aussi derrière, cher Président Patrice j'y pense, préserver une partie du pan des filières de l'agriculture.

J'officialise, Président vous l'avez dit et ce travail a été rapide effectivement, la mobilisation pour la réhabilitation de la grange du Domaine des Sallards, de ces 250 000 € à parité avec la Région. J'imagine que Manu en dira aussi un mot. On a quand même beaucoup de difficultés à être systématiquement à parité avec ce que met Laurent WAUQUIEZ sur la table mais vous le savez. On essaie de faire ce que l'on peut à notre niveau. Le jour où j'aurai la même force de frappe que le budget de la Région Auvergne Rhône Alpes, on fera un peu mieux mais pour l'instant, ce n'est pas le cas mais là, là-dessus, on a fait ce qu'il fallait pour pouvoir vous accompagner et finalement, Région et Département, on va arriver, à peu près, à un tiers du coût de financement de l'ensemble du projet et c'est très important pour nous parce que quand vous m'avez présenté ce projet, j'ai tout de suite vu l'intérêt en termes de lieu de formation. En termes d'un lieu qui allait accueillir, comme un endroit qui est fédérateur, l'ensemble des chasseurs de l'Allier quand ils ont besoin de venir au Domaine des Sallards. En termes d'un lieu qui sera aussi un lieu d'éveil de la part des jeunes à l'intérieur en plus de tout ce qui se passe à l'extérieur et singulièrement des classes vertes et oui, avec la dimension muséographique que vous avez prévue et sa mise en réseau. Cela sera indéniablement, demain, cette grange des Sallards qu'un nouveau point d'intérêt et d'attractivité de notre département. Et donc à partir de là, c'était normal que dans le Pacte Allier, on puisse inscrire ces 250 000 € de crédits du Département.

L'idée de labelliser l'ensemble du domaine comme Espace Naturel Sensible, alors je n'aime pas trop l'adjectif sensible, je préfère parler d'espace naturel remarquable. C'est une idée que vous avez eue en travaillant avec mes services et elle est, évidemment, très intéressante. Parce que vous avez, d'ores et déjà, aussi en partenariat avec la Fédération des pêcheurs, vous avez tout ce qui normalement aurait déjà pu être reconnu comme un Espace Naturel Sensible. Et là, pour le coup, on pourra utiliser le financement de la taxe d'aménagement pour vous accompagner : on a prévu, dans la Convention pluriannuelle, un peu plus de 120 000 € de dépenses pour pouvoir vous faciliter les coûts

*d'animation sur l'ensemble de ce qui fait la qualité de ce site, les étangs, les retenues, les mares, le domaine boisé, le domaine de cultures et de pâturages que vous exercez aussi en partenariat et ça sera là aussi un très, très beau lieu pour sensibiliser les jeunes bourbonnaises et les jeunes bourbonnais au respect de la nature, au respect de sa faune. Il suffit de constater l'explosion du nombre d'oiseaux migrateurs que vous accueillez désormais sur les étangs et qu'on observe quasiment même plus à la jumelle tellement ils sont nombreux pour pouvoir être certain que c'est là encore de la fierté bourbonnaise qui va se construire. C'était donc pertinent, légitime et le Domaine des Sallards deviendra donc le 18<sup>ème</sup> Espace Naturel Sensible.*

*Il y a encore des projets qui nous intéresseront à travailler. J'ai déjà été trop long alors je conclurai définitivement en vous disant que pour le Conseil Départemental et l'ensemble de mes collègues élus vous accompagner ce n'est pas seulement aller à la chasse aux voix. Rassurez-vous, le moment venu, on vous dira quel dimanche vous pourrez aller chasser mais il faudra, aussi, aller aux urnes et puis on prendra quand même, il n'y a pas de problème. Mais c'est, vous l'avez compris et c'est ma conclusion, participer ensemble à valoriser fièrement nos atouts, notre identité, notre Allier Bourbonnais qui nous est si cher parce que cet héritage, qui est le nôtre et que nous avons en partage, est le gage le plus solide du développement de notre avenir.*

Cher Emmanuel.

(Emmanuel FERRAND – Conseiller Régional)

*Bien Monsieur le Président, quel succès ! Quel succès parce que j'ai fait déjà pas mal de meetings politiques dans cette salle et j'ai rarement vu une salle aussi pleine. Je comprends donc que certains chez les chasseurs voudraient transformer cette popularité en bulletins de vote mais je m'arrêterai là.*

*Je voudrais évidemment bien sûr excuser Laurent WAUQUIEZ et Philippe MEUNIER qui ne peuvent être présents et puis comme Claude, je m'associerai à vos salutations, Monsieur le Président, que vous avez très bien faites. Cela raccourcira de quelques minutes. Généralement, quand on vient dans une Assemblée Générale, c'est surtout pour mettre en avant les atouts et les actes de la collectivité mais ici, vous l'avez fait tellement bien mieux que moi, que mon discours va être raccourci d'autant et je pourrais laisser plus de temps à ceux qui voudront passer derrière. Mais évidemment, c'est avec beaucoup de plaisir que je viens chaque année à votre Assemblée Générale. Vous comprendrez facilement que pour recevoir des félicitations et des remerciements, on y vient mieux que pour recevoir des critiques. Evidemment ce soutien financier, il est, depuis 2016, à hauteur de 1 million d'euros qui a été versé à la Fédération de chasse et au travers du Pacte Allier, comme l'a dit Claude RIBOULET, affirmer un certain nombre d'engagements notamment au travers du Domaine des Sallards et cette grange magnifique qui tient si cher à Philippe MEUNIER et qui sera ici pour l'inauguration. Je n'en doute pas. Et comme j'ai bien noté que, même que le Pacte se termine en 2024, enfin la Convention d'objectifs en 2024, vous avez déjà préempté 2025 en ayant des projets avec votre installation pour le sanglier.*

*Alors évidemment au-delà du soutien financier, c'est de part la Région et de la majorité un soutien moral, un soutien politique et un soutien, bien sûr, à la ruralité garante des traditions. Ce n'est, d'ailleurs, pas un hasard si dans ses différentes politiques, le Conseil Régional met beaucoup d'argent sur les plans Chasse, Pêche et sur l'Agriculture. Ce sont les domaines privilégiés du Président, sur lequel se sont les premières politiques du Président de Région et qui est un marqueur fort en faveur de la ruralité. Alors toutes les politiques ne se valent pas, vous l'avez dit Monsieur le Président Régional que je salue. Dans d'autres régions, les chasseurs sont bien moins lotis que dans la Région Auvergne Rhône Alpes mais surtout et j'appuierai sur ce qu'a dit le Président de la Fédération Départementale, ne nous détournons pas des élections, de la démocratie qui vient. Bien je voudrais juste vous donner une anecdote ou un point de contexte : s'est créé très récemment une association qui s'appelle Le Lierre. Le lierre, vous savez, c'est cette plante qui rampe et qui rentre dans les maisons, qui s'introduit partout. Le Lierre est une association récente, qui vient de se faire entre des hauts fonctionnaires dont le but est d'insinuer des politiques en faveur de l'environnement, une certaine vision de l'environnement bien sûr, dans les hautes Administrations de l'Etat à insu des élus et d'infiltrer et d'orienter les politiques. C'est une association qui est déclarée mais qui est dangereuse et cette association déclare tout franchement et de go orienter les politiques à l'insu des élus. Alors, je vais vous rassurer, au Conseil Régional, ce sont bien les élus qui décident et il n'y a pas d'ambages et de difficultés sur les politiques. Les élus sont à votre contact et se sont bien eux qui décident des différentes politiques. Vous savez l'importance que représente votre Fédération dans l'organisation de la chasse dans l'Allier et je veux saluer le sérieux de l'administration de votre Fédération et les féliciter, bien évidemment, dans ce partenariat. Au-delà votre fonction essentielle à la nature, ce sont vos valeurs qui nous rassemblent et notre amitié, Monsieur le Président. Nous restons et nous resterons votre fidèle partenaire en 2024 et bien au-delà. Et vous voyez, j'ai été très court. Merci à tous.*

La parole au Sénateur MALHURET.

(Claude MALHURET – Sénateur de l'Allier)

*Madame le Préfet, Messieurs les Députés, cher Nicolas, cher Yannick, Monsieur le Président du Conseil Départemental et cher Claude, Monsieur le Conseiller Régional, cher Emmanuel, Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture, cher Patrice, Monsieur le Président de la Fédération Départementales des Chasseurs de l'Allier, cher Jean Pierre GAILLARD, Mesdames, Messieurs.*

*Lorsque les parlementaires commencent à parler, c'est que l'on est proche de la fin des discours. Donc votre patience va bientôt être récompensée, on va bientôt passer à la suite du programme évoqué par Patrice BONNIN, c'est-à-dire le verre de l'amitié. Mais je sais que les chasseurs sont endurants donc vous supporterez encore quelques mots de ma part et de ceux qui vont me suivre.*

*C'est un plaisir de vous retrouver nombreux, aujourd'hui, pour l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs et bien entendu, je ne peux pas commencer sans saluer l'action du Président GAILLARD, l'action des 15 Administrateurs élus à ses côtés et puis bien entendu, saluer l'action des 9 membres du personnel administratif et technique qui sont peu nombreux pour avoir beaucoup de pain sur la planche.*

*La saison, qui s'est achevée, a montré une fois encore que les terres bourbonnaises sont giboyeuses et j'ai écouté ce que nous a dit le Président il y a un instant mais c'est parce que notre territoire, à l'image de notre pays, est riche de la diversité de ses espaces naturels. Il est caractérisé par tous ces espaces forestiers, agricoles qui font sa richesse et la Fédération n'a pas chômé au cours de l'année écoulée dans les missions qui sont les siennes : la gestion et la mise en valeur du patrimoine cynégétique, l'indemnisation des dégâts, la sécurité, la formation, les droits de chasse et bien d'autres encore. Sur tous ces sujets, vous connaissez l'attention permanente du Sénat et de tous les sénateurs, ou presque, et particulièrement à commencer par, bien entendu, son Président Gérard LARCHER. L'Assemblée Générale, c'est toujours le moment important de l'année pour tous les chasseurs ; le moment, non seulement de se retrouver et de partager mais aussi de faire le point sur les sujets d'actualité, sur les avancées et sur les espoirs. C'est ce que vous venez de faire au cours de cette réunion en évoquant tous les problèmes qui font le quotidien des chasseurs : celui des populations de gibier et de leur gestion cynégétique, celui des dégâts agricoles, celui de vos moyens financiers qui sont liés. Je pense bien sûr au Domaine des Sallards dont Claude RIBOUET vient de nous parler longuement et dont vous avez parlé longuement Monsieur le Président. Celui des relations avec les forestiers, les agriculteurs, avec les élus, avec l'Etat et ses services, que je salue Madame le Préfet. Vous avez parlé aussi des relations avec ceux qui n'aiment pas les chasseurs. Vous avez terminé par ceux-là Monsieur le Président dans votre discours et vous en avez parlé longuement. Je voudrais en dire, pour ma part, quelques mots. Depuis 2011, la FNC est agréée au niveau national comme association de protection de l'environnement par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Elle promeut et finance les actions des chasseurs en faveur de la biodiversité dans le cadre d'une convention avec l'Office Français de la Biodiversité. Et pourtant, elle est en permanence testée par ceux qui se sont autodéterminés le monopole de l'écologie c'est-à-dire les écologistes radicaux et les militants extrémistes qui souhaiteraient traiter les chasseurs comme ils traitent les agriculteurs ou comme ils traitent, depuis un an, l'Assemblée Nationale. Leurs objectifs sont, dans les trois cas, la disparition pure et simple ou au moins, l'affaiblissement considérable de toutes les institutions qui ne leur conviennent pas. J'ai lu avec attention l'éditorial de Jean Pierre GAILLARD dans le numéro de Septembre de Chasse Info 03 où il déclare : « tous ne rêvent que d'interdire, interdire tous les types de chasse et la chasse en général. Devenue un sujet médiatique, la chasse est en train de devenir un sujet politique », fin de citation. Le problème est bien là. Je suis né dans un pays, comme la plupart d'entre vous, où les chasseurs n'étaient pas les adversaires des tenants de la biodiversité, où les agriculteurs n'étaient pas les ennemis des écologistes, où les chercheurs qui ont mis au point la révolution verte qui a permis au tiers monde de sortir de la famine n'étaient pas pourchassés par les faucheurs de cultures expérimentales. Ce temps est révolu. Il a été mis sens dessus dessous, d'abord, par des médias accros aux scandales, aux dénonciations, aux présomptions primaires mais qui n'étaient encore rien face aux réseaux sociaux qui ont transformé le monde en une immense usine de production de haine, d'affrontement, de mise au pilori et surtout d'hystérie permanente. Leurs victimes en sont nombreuses et malheureusement pour vous, aux côtés de nombreux autres, les chasseurs en font désormais partie. Vous avez cité, tout à l'heure, Monsieur le Président, deux des porte-paroles de l'écologie punitive : Aymeric CARON et Sandrine ROUSSEAU, la Marie CURIE de l'idée stupide. Tous, ici, se souviennent de ses paroles qui associaient les chasseurs au féminicide. Je cite : « tous les chasseurs ... » non pardon, je ne la cite pas. « Tous les chasseurs ne tuent pas leurs femmes » lui a rétorqué le journaliste atterré et elle reprenait : « Non, heureusement. Cela fait partie de cette violence intrinsèque de cette catégorie de population qui pense que dans ces loisirs, on peut aller, toutes les semaines, tuer des animaux et de le faire au détriment des promeneurs ». Madame ROUSSEAU trouve les chasseurs violents. Je lui répondrai que la non-violence c'est parfois une chose très violente. Lorsque ses adeptes, qui sont ses amis, sont comme à Sainte Soline, radicalisés, fanatiques et pratiquent cette non-violence armés de boules de pétanque et de cocktails Molotov. L'idéologie rend aveugle et sourd. Il est bien dommage qu'elle ne rende pas aussi muet parce qu'on entendrait moins d'âneries. Votre Président continuait, dans son éditorial, par les mots suivants : « Au fond, je suis persuadé que la roue va finir par tourner et que toute cette radicalité et cette violence finiront par se retourner contre ceux qui la portent. Je fais confiance aux élus de terrain que nous rencontrons : ils ont conscience que la ruralité représente un enjeu politique majeur car ils savent qu'à chaque fois qu'on sacrifie un pan de la ruralité, on ouvre la porte à une désertification accrue de nos territoires et on ouvre la porte aux extrémistes ». C'est exactement ce que je pense. Tous les élus qui sont venus ce matin assister aux travaux, certains l'ont dit avant moi, d'autres, je suis sûr, vont le dire. Nous sommes un département rural comme de très nombreux départements de*

*France. Cette ruralité est une richesse et non, un handicap et les chasseurs y ont, évidemment, toute leur place. Je ne vais pas poursuivre car je serai trop long et nous avons peu de temps comme je le disais en commençant. Je vous souhaite simplement une très bonne fin d'Assemblée Générale et une très bonne journée.*

La parole au Député Yannick MONNET.

(Yannick MONNET – Député de l'Allier)

*Madame le Préfet, Monsieur le Président, cher Nicolas, chers collègues élus.*

*Alors d'abord, en préambule, un peu à l'image des sénateurs, Nicolas, ce n'est pas parce que nous ne siégeons pas dans le même groupe que nous ne nous entendons pas très bien, que nous sommes capables de nous coordonner donc, je serai volontairement relativement court. Non pas que je n'ai pas plein de choses à vous dire mais comme on est sur la circonscription de Nicolas, j'essaierai très le plus rapide. Monsieur le Président, vous avez porté beaucoup d'appréciations sur le monde politique et c'est tout à fait normal, c'est tout à fait votre droit. Ce que je voulais vous dire, c'est que je ne sais pas si nous avons les mêmes amis mais en tous cas, nous portons un certain nombre de jugements similaires sur un certain nombre de personnalités politiques que je ne vois pas ici parce que je ne veux pas leur donner trop d'importance. Donc voilà, je ne sais pas si nous avons les mêmes amis mais en tous cas, nous avons la même désapprobation sur un certain nombre de personnalités.*

*Merci de me donner la parole pour vous dire quelques mots : des mots qui ont certainement déjà été dits. Alors, aujourd'hui dans l'Allier, personne ne peut prétendre être loin de la chasse et je pense que personne ne peut prétendre à ne pas aimer les chasseurs. C'est une activité, et vous l'avez rappelé, quelque chose à laquelle je suis très attaché, c'est une activité extrêmement populaire et personne n'a pas eu dans sa famille, une personne qui avait comme activité de pleine nature, une activité de loisir, la chasse. La deuxième chose, c'est que je constate, et je remarque et que j'apprécie, le fait que vous soyez des observateurs assidus de la nature et donc, pour ma part, je considère que vous êtes des acteurs indispensables de la protection de l'environnement. Je pense qu'il y a un enjeu de cohabitation au sein de l'environnement naturel dans lequel nous vivons et je sais que vous y passez beaucoup de temps, vous y attachez beaucoup d'importance et j'ai eu le plaisir de visiter le superbe lieu des Sallards. Je sais que j'avais pris un engagement que je ne redirais pas ici et je compte le tenir d'ici la fin de mon mandat mais en tous cas, vous œuvrez énormément sur les questions d'éducation à l'environnement et je ne doute pas que votre travail soit d'une efficacité absolue. Ce que je voudrais vous dire c'est que, en tant qu'élu, en tant qu'élu de gauche, en tant qu'élu communiste, je m'élève et je continuerai à m'élever contre toutes celles et tous ceux qui voudraient nous imposer une façon de vivre comme parfois c'est le cas. Une façon d'appréhender la nature et tout compte fait, une façon d'entrevoir la ruralité comme une espèce de réserve qui serait destinée à quelques personnes ne vivant pas dans nos territoires et venant s'y reposer aux aléas des week-ends. Plus fondamentalement, vous avez évoqué plein de sujets qui nous animent au niveau national, plus fondamentalement, je crois que ce qui nous oppose avec les antis ... alors moi, j'ai plutôt tendance à militer pour une société apaisée parce que je pense qu'on affronte les sujets dans une société apaisée. Je pense qu'il y a des vrais sujets qu'il faut porter et je pense que l'on est dans une société où il y a un sujet dont on parle peu mais qui est le tabou de la mort. C'est un sujet que l'on a vu quand on a un texte qui est arrivé à l'Assemblée Nationale sur la question de l'interdiction de la corrida. Bien heureusement ce texte n'est pas arrivé jusqu'au vote et de toutes façons, je m'y serai opposé mais je pense qu'on est dans une société qui a un vrai tabou de la mort et je pense que ... et c'est pour cela que je m'élève contre ces personnalités politiques. J'ai toujours considéré que de mettre sur le même plan, la mort d'un animal et la mort d'un humain, c'est nier la question de l'humain et c'est nier la question de l'existence de l'humanité. C'est pour cela que je pense qu'il faut du discernement et que cette activité, la chasse a toute sa place dans notre territoire et a toute sa place parmi les occupations bien légitimes de nos concitoyens quel que soit le territoire où ils vivent et je peux vous dire que la bataille est rude parce que je ne suis pas chasseur ... c'est ce qu'on se disait avec le Président RIBOULET, il faut du temps pour chasser, faut passer le permis, alors on s'est promis de se pencher sur la question assez rapidement ... mais je suis pêcheur. Et quand je vous dis que la bataille est rude ... pêcheur devant l'éternel aussi ! Et quand je vous dis que la bataille est rude, c'est qu'il faut savoir qu'à l'Assemblée Nationale, il y a une proposition de loi qui circule, qui n'est pas encore arrivée dans l'hémicycle pour porter l'interdiction de la pêche au vif. Voilà, et quand je dis cela, je ne pense pas que les promoteurs de ce genre de proposition de loi soient des antis pêcheurs absolus. Non. Mais je pense qu'on a vraiment ce sujet du tabou de la mort dans notre société, qu'il faudra bien un jour se parler. Bref, je ne serai pas plus long. En tous cas, ce que je voulais vous dire c'est que je pense que nos territoires ruraux ont besoin de la chasse, ont besoin des chasseurs et ont besoin d'une Fédération qui organise cette activité totalement passionnante pour près, je crois, de 10 000 chasseurs dans notre département. Je vous remercie.*

Maintenant, la parole du Député Nicolas RAY.

(Nicolas RAY – Député de l'Allier)

*Madame le Préfet, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, chers amis en vos grades et qualités. Je voudrais déjà vous dire bienvenue à Vichy, circonscription sur laquelle j'ai l'honneur d'être élu Député depuis deux ans et plus précisément, bienvenue à Bellerive aussi. Nous sommes sur la ville de Bellerive où j'ai aussi l'honneur d'être élu municipal.*

*Je suis très heureux d'être parmi vous pour la troisième année consécutive. Cela fait effectivement trois ans que je suis présent à vos Assemblées Générales qui, pour moi, sont toujours une belle réunion de famille. On n'est pas toujours d'accord entre vous peut-être mais ce sont toujours des belles réunions de famille nombreuse. Je suis très heureux de vous voir très nombreux aujourd'hui. Troisième année : 2022 à Moulins, effectivement. J'étais alors candidat. L'année dernière à Montluçon et aujourd'hui, très heureux que vous ayez effectivement choisi de tourner, de faire tourner vos Assemblées Générales et de vous recevoir sur cette agglomération.*

*Je voudrais aussi vous remercier pour vos actions que vous menez, vos missions que vous remplissez : bien sûr, la régulation des nuisibles ; bien sûr, vos actions pour l'aménagement de notre territoire ; bien sûr, vos actions pour la prévention des dégâts pour nos agriculteurs, pour nos cultures agricoles et pour lesquels, vous payez effectivement un lourd tribut. Vous l'avez dit : 650 000 € malgré, je dirais, les prélèvements record que vous avez réalisés cette année. Vous remerciez aussi pour vos actions pour la formation pour sécuriser vos pratiques et surtout, vous remerciez pour les actions que vous menez pour la biodiversité, pour l'entretien des zones protégées, la restauration des mares, les plantations des haies. Je voudrais aussi saluer le fait que vous élargissez sans cesse vos actions pour tordre le cou, je dirais, aux attaques et aux critiques dont vous faites trop souvent l'objet. Ces actions sont vos actions environnementales, notamment toutes ces actions de nettoyage que j'ai saluées effectivement il y a quelques semaines dans un courrier, Monsieur le Président. Car vous êtes des amoureux de la nature et par ces actions, vous avez pu collecter des mètres cube de déchets sur nos villes et villages. Deuxième action, aussi, sur laquelle vous vous investissez, ce sont les actions pédagogiques au Domaine des Sallards. Effectivement, pour reprendre votre expression, Monsieur le Président : « la chasse doit être expliquée pour être comprise ».*

*La chasse, plus généralement, vous le savez tous, vous qui êtes ici, fait partie de notre identité, de notre ruralité. D'abord, c'est une passion qui brasse les différentes catégories sociales de notre société. C'est un vecteur de mixité sociale qui est beaucoup plus efficace que certaines politiques de la ville. C'est, aussi parfois, la dernière activité qui existe dans nos campagnes où les écoles et les clubs de foot ont parfois disparus. Donc, il faut absolument préserver cette activité qu'est la chasse. Je voudrais remercier la Région et le Département de travailler à nouveau, une fois de plus main dans la main, pour soutenir nos chasseurs notamment les actions faites et les travaux en cours sur le magnifique Domaine des Sallards, que j'ai eu l'honneur de visiter il y a plusieurs mois et qui vient d'être classé Espace Naturel Sensible.*

*Alors à nous maintenant Parlementaires, au-delà des actions de nos collectivités locales, d'être très vigilants notamment à l'Assemblée Nationale et notamment à la Commission du développement durable, dans laquelle je siège, qui traite de différentes compétences : les mobilités, les transports, les équipements mais aussi, la chasse. Et effectivement, il faut être vigilants car certains pourraient effectivement utiliser notre inattention pour limiter voire supprimer totalement la chasse. Ce fut le cas, vous vous rappelez Monsieur le Président, l'an dernier. Le 6 Avril 2023, le jour de la niche Ecologiste. Pour ceux qui ne le savent pas, chaque groupe parlementaire a le droit à une journée par an pour déposer des propositions de loi. Cela se termine à minuit. De 9 heures à minuit pour faire passer effectivement un certain nombre de textes. L'an dernier, donc, il y a un texte qui est arrivé, qui avait un titre assez sympathique, c'était : garantir l'accès sûr et tranquille à la nature pour tous les Français. Tout le monde pourrait être d'accord avec cette phrase mais en lisant attentivement cette proposition de loi, elle visait à interdire tout simplement la chasse le dimanche. Bien évidemment, nous avons tout fait pour empêcher le vote de cette loi liberticide qui, non seulement, était une attaque de la chasse mais était aussi une attaque au travail car cela aurait empêché, effectivement, les chasseurs qui travaillent de pouvoir exercer leur passion et ceux qui le savent peut-être, le travail est une valeur qui m'est chère. Donc à l'interdiction, privilégions toujours la responsabilité, le dialogue et la confiance. Alors cette année, il y a eu moins d'attaques. Il faut le reconnaître. Nous avons vu arriver une proposition de loi pour interdire l'exportation et l'importation des trophées de chasse d'espèces protégées. Nous ne sommes pas vraiment concernés dans l'Allier, cela touche plutôt des chasses en Afrique. Cette proposition de loi n'est pas allée au bout. Elle n'a pas été examinée en séance publique. Bien sûr, il faut encadrer ces pratiques mais je regrette une fois encore : cette proposition de loi était une occasion de critiquer la pratique de la chasse en général.*

*Puis dernière proposition de loi qui a aussi échoué. Là, c'est lors de la niche Ecologiste de cette année : une proposition de loi qui visait à dépenaliser l'accès à la nature. Comme vous le savez, la traversée d'une propriété constitue une contravention de 4<sup>ème</sup> classe et donc, les écologistes voulaient supprimer cette amende et ainsi, permettre à quiconque de se promener dans des propriétés privées sans autorisation. Cette mesure aurait été extrêmement nuisible pour vous, notamment, les chasseurs car cela aurait accru les risques d'accidents. Et pour ceux qui me connaissent, vous savez que je suis très attaché, mon cher Patrice, tu le dis souvent aussi, à la propriété qui demeure un droit fondamental de la Déclaration des Droits de l'Homme que nous devons continuer à défendre et à protéger.*

*Voilà, pour conclure, vraiment bravo à tous pour les actions que vous menez, soutenues par nos collectivités. Cher Jean Pierre, je voudrais aussi saluer le Directeur, cher Antoine. Comptez en tous cas sur moi pour défendre l'esprit de*

*nos chasseurs à l'Assemblée Nationale face aux attaques de certains groupes car la chasse fait définitivement partie de notre histoire, de nos traditions et tout simplement, de l'âme de la France.*

Nous allons maintenant entendre l'intervention de Madame le Préfet, Madame Pascale TRIMBACH.

(Pascale TRIMBACH – Préfet de l'Allier)

*Last but not least. Je suis la dernière à vous séparer du moment de convivialité donc je vais m'efforcer d'être rapide mais exhaustive sur toutes les préoccupations qui ont été exprimées durant cette Assemblée Générale.*

*Cher Monsieur le Président, Cher Monsieur le Directeur, tout d'abord, je vous remercie pour votre invitation. C'est toujours avec plaisir et pour la deuxième fois, je ne dirai pas la seconde, la deuxième fois que j'y réponds avec joie. Messieurs les Députés, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Messieurs les Sous-Préfets, cher Vincent, cher Jean Marc, Monsieur le Président de la Fédération Régionale, Monsieur le Directeur départemental de la DDT, Messieurs les représentants de l'ONF et de l'OFB, Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture, plus globalement Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les partenaires de la Fédération Départementale des Chasseurs, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités. Comme l'année dernière, je suis très heureuse de pouvoir intervenir devant vous et d'examiner en quelques instants les sujets les plus cruciaux qui touchent notre département en matière de gestion cynégétique, de préservation des espaces et de collaboration avec les autorités administratives.*

*Tout d'abord, Monsieur le Président, je tiens à saluer le travail remarquable accompli par la Fédération depuis sa création, notamment et surtout, depuis que vous en avez pris la direction, la tête, la présidence. Votre engagement, pour une gestion raisonnée de la chasse, est indispensable pour préserver l'équilibre écologique, je dirais même, patrimonial de notre territoire et permettre un usage concilié et réconcilié des différents usages de la nature. Vous êtes des acteurs connus et reconnus au même titre que les élus et les administrations. Vous jouez un rôle social, un rôle humain, un rôle intergénérationnel. La Fédération joue un rôle essentiel dans l'attribution, tout d'abord, des plans de chasse et la gestion des ACCA. Avec près de 9 000 adhérents titulaires d'un permis et 1 700 attributaires d'un plan de chasse, j'allais dire, vous représentez une force de frappe importante dans la préservation de notre patrimoine naturel. Je tiens également à saluer l'importance du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique que vous élaborez et qui est approuvé par arrêté préfectoral. Ce document, en effet, contractualise les engagements entre les chasseurs et la collectivité pour six ans. Donc je vous encourage à poursuivre vos efforts pour cette gestion durable de nos ressources cynégétiques. Je salue notamment le soin que vous avez à traiter et à sécuriser les prélèvements et ce, jusqu'à la gestion des déchets. Le détail, pour vous, est important : il contribue justement à ce bon équilibre. En outre, votre engagement dans la formation des chasseurs, des jeunes de 16 à 25 ans, est un atout remarquable dans la ruralité et dans la reprise de la ruralité par les jeunes.*

*La sécurité en action de chasse est une de vos priorités absolues et vos actions de sensibilisation et de formation contribuent justement à faire reconnaître ce rôle sérieux des chasseurs par ces pratiques responsables et sécurisées. Plus généralement, je tiens à saluer votre effort en faveur de la sensibilisation des jeunes à la nature sur votre site des Sallards sur lequel j'ai eu le plaisir de me rendre il y a quelques semaines.*

*En ce qui concerne la relation avec la DDT, je me réjouis de cette collaboration fructueuse que vous menez avec les administrations de façon générale. Votre expertise et votre connaissance du terrain sont précieuses lorsque nous élaborons des réglementations. Elles doivent être adaptées à la situation de chaque territoire.*

*Passons maintenant à la gestion cynégétique sur notre territoire : si le chevreuil pose, actuellement, peu problèmes, nous devons rester vigilants face à l'augmentation de population des cervidés et des sangliers. Des actions ont été prises pour réguler ces populations. Elles sont nécessaires pour protéger les cultures agricoles et préserver l'équilibre écologique. Concernant les cervidés, un consensus est en place pour une gestion qualitative sur certaines zones et quantitative sur d'autres. C'est pourquoi, je vous remercie encore d'avoir accepté de m'embarquer, si j'ose dire, pour les comptages il y a quelques semaines en forêt de Tronçais. Ces comptages qui sont effectués pour adapter le plan de chasse à la taille des populations sont indispensables et démontrent l'importance de la collecte de données pour une gestion efficace des espèces. En ce qui concerne le sanglier, nous sommes confrontés, comme cela a été évoqué à plusieurs reprises durant cette matinée, à une forte augmentation de la population occasionnant des dégâts croissants aux cultures agricoles et des dégâts plus importants en termes financier. Des mesures sont prises pour lutter contre cette évolution notamment en prolongeant la période de chasse et par ailleurs, j'ai autorisé des battues exceptionnelles dans les zones les plus touchées.*

*Quelques sujets d'actualité qui ont été au cœur des débats ce matin et de vos préoccupations : tout d'abord, sur la consultation du public sur l'arrêté d'ouverture et de fermeture de la chasse. Cette consultation est en cours et je vous encourage à y participer et à faire entendre votre voix. Autre sujet d'actualité : je voudrais évoquer la situation des attaques de canidés sur des troupeaux d'ovins qui préoccupent, légitimement, les éleveurs de notre département. Des mesures sont prises pour protéger les troupeaux. Je me suis rendue, il y a quelques jours, à la réunion des Préfets concernés par les loups. Il y a quelques années, cela représentait environ la moitié des départements. Nous étions cette année, 87 départements invités à cette réunion. Donc, des mesures sont prises, c'est le cas de le dire, concernant notamment l'installation de filets électrifiés qui peuvent être mis à disposition par la DDT mais aussi, des pièges photo*

*qui peuvent être fournis aux éleveurs et nous sommes actuellement dans l'attente des résultats d'analyse sur un certain nombre de faits qui se sont produits récemment.*

*Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers tous les chasseurs de l'Allier pour leur engagement passionné envers la préservation de notre patrimoine naturel.*

*Je veux également saluer, tout particulièrement, le rôle pédagogique que vous jouez, Fédération des Chasseurs en lien avec les services de l'Etat, dans le cadre de l'enregistrement des armes dans le nouveau système SIA. Nous étions en début d'année 2024, le cinquième département en matière d'enregistrement. Nous sommes depuis Mars, le premier département de France devant des départements bien plus peuplés. A ce jour, ce sont donc plus de 19 000, plus exactement 19 207 armes qui ainsi été déclarées dans le département de l'Allier et 4 610 comptes ont été ouverts. Je remercie mes services qui se sont mobilisés puisque deux journées de permanence ont déjà été organisées pour vous permettre, pour ceux qui ont le plus de difficultés à procéder à ces enregistrements, pour vous accompagner dans vos démarches. C'est ça le vrai sens de l'Administration, ce sens de l'intérêt général au service des usagers, au service du public. D'ores et déjà, je peux vous indiquer qu'une troisième journée aura lieu le 29 Mai et je vous remercie par avance, toutes et tous, pour votre sens des responsabilités et pour le faire dans les délais impartis.*

*Ensemble, nous pouvons garantir un avenir durable pour la chasse et la biodiversité dans notre magnifique département de l'Allier. Merci à toutes et à tous et une très belle journée.*

Merci beaucoup Madame le Préfet. C'est un immense appui que vous venez d'apporter, non pas à la Fédération, mais à la chasse et aux chasseurs, tous ensemble, tous les chasseurs du département. Merci à vous.

Il vient l'heure de clore véritablement les débats mais vous le savez, nous avons engagés cette année, nous avons lancé une première avec cette loterie que nous avons voulu créer pour offrir deux fusils en partenariat avec l'armurerie Rochès de Bellerive. On a décidé de faire gagner deux fusils par les chasseurs présents en Assemblée Générale. On ne vous l'a pas dit : évidemment les membres du Conseil d'Administration n'ont pas mis de petit ticket dans l'urne, les personnels, non plus. Ce sont vraiment les chasseurs qui ont validé leur permis dans l'Allier.

Oui, il faut que je donne le résultat ... Avant de clore, avant de passer aux trucs sympas, la loterie et puis le verre de l'amitié, le résultat du dépouillement concernant le vote de Tronçais. Donc, potentiel votant 2 408, nombre de voix exprimées 2 134. POUR le passage de 5 à 20 hectares, 1 609 voix soit 75,4 %. CONTRE 508 soit 23,8 %. NUL 17 voix soit 0,8 %. Voilà donc, il faudra que l'on traduise cela dans notre Schéma. Il y a un petit peu de travail derrière tout ça mais on va tenir compte évidemment de ce résultat.

On va procéder au tirage au sort. Amandine, tu veux bien tirer au sort ? Alors, on souhaite évidemment que les deux personnes qui vont recevoir les deux magnifiques Verney Carron des mains de l'armurier Pierre ROCHES soient présents dans la salle. Cela veut dire que s'ils sont partis avant l'heure, on retirera un billet. Je veux que les personnes qui gagnent soient dans la salle. Voilà, cela veut dire qu'ils ont eu la patience d'attendre et c'est ça qui doit être récompensé. Bon Amandine, quand tu veux ! Allez attention, suspense ! Attention Amandine !

(Amandine POLLET – Fédération des Chasseurs)

*Alors j'ai l'honneur de vous annoncer le premier gagnant : Monsieur PAGLIAROLI Albert.*

Il est là ? Vous pouvez venir. Si, si, il est là. On fera la photo après. Alors, le deuxième.

*Et le deuxième gagnant est Monsieur DORIGO Jean Pierre.*

Il est là Monsieur DORIGO ? Allez, descendez ! Bravo.

Voilà, c'était une première. Ce sera suivi, je pense, les prochaines années compte tenu du succès que l'on a eu à cette Assemblée Générale. Restez encore quelques secondes, vous allez voir ce que l'on a offert. Je pense que l'on ne s'est pas moqués des gens. On a voulu offrir quelque chose de beau, de sympa. Quelque chose, cher Emmanuel, qui est fabriqué dans la région puisque c'est un Verney Carron fabriqué à Saint Etienne donc c'est toujours la région qui est mise à l'honneur. Alors, Messieurs, vous ne pourrez pas partir avec aujourd'hui parce que les papiers, justement, n'ont pas été faits et donc, vous allez aujourd'hui le regarder, le toucher mais vous irez le chercher chez Pierre ROCHES.

Voilà, Mesdames, Messieurs, un des deux fusils que l'on a le plaisir d'offrir à deux de nos chasseurs. On est très contents de faire ce cadeau. C'est aussi un retour à votre envie d'être présents, ici, parmi nous et cela, c'est super bien.

Merci encore et bravo aux deux récipiendaires.

Merci beaucoup. Bon maintenant, je vous invite tous, vous l'avez tous mérité. Vous avez été extrêmement patients. Je vous invite tous à aller boire un verre. Cela se passe en bas. A tout de suite, on se retrouve en bas avec grand plaisir. Merci à tous.

L'Assemblée Générale est close à 13 heures 15.

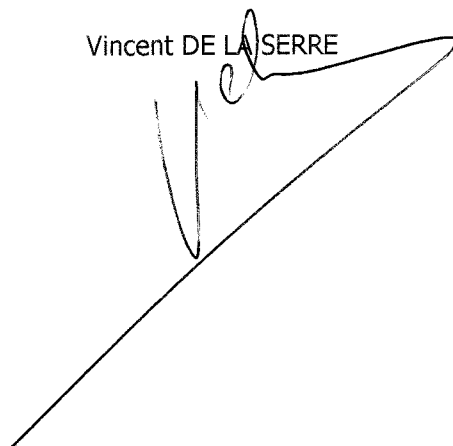
Le Président

Jean Pierre GAILLARD

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line at the bottom.

Le Secrétaire de séance

Vincent DE LA SERRE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping diagonal stroke that extends from the top right towards the bottom left.